

ELLES ONT BAISSÉ DE PRÈS DE 60% EN 9 MOIS

# Le manque de liquidités, explicité par la Banque d'Algérie

P. 16

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Après une attaque meurtrière contre deux policiers

## La Belgique veut expulser les sans papiers algériens

Page 5

PLUSIEURS SECTEURS PASSÉS AU PEIGNE FIN LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

# Les recommandations de Tebboune



*Des dossiers liés à l'intérieur, l'industrie, la pêche, la santé, le commerce et l'industrie pharmaceutique ont été examinés lors du Conseil des ministres présidé par le Président de la République qui a donné plusieurs recommandations et orientations. Page 3*

Prix des viandes blanches  
durant le ramadhan

## Les assurances du P-DG de l'ONAB

P. 4

Un sénateur révèle les salaires  
des ministres et leurs avantages

## La carrière dorée des hauts responsables

P. 2

L'APN OFFICIELLEMENT  
DISSOUTE

## Place aux législatives anticipées

Page 2



CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 1er mars 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°577 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

## L'APN OFFICIELLEMENT DISSOUE CE LUNDI 1<sup>ER</sup> MARS Place aux législatives anticipées

**L'Assemblée populaire nationale (APN) est officiellement dissoute, ce lundi 1er mars. Le décret présidentiel portant dissolution de la chambre basse du Parlement a été publié, hier, au dernier Journal officiel (JO) n° 14, mettant ainsi un terme à une polémique qui, finalement, n'a pas lieu d'être.**

**L** Dans l'article premier du décret présidentiel n° 21-77 du 21 février 2021, il est indiqué que « l'Assemblée populaire nationale est dissoute à compter du 1er mars 2021 ». Un texte qui intervient le jour même où un député du Front pour la justice et le développement (FJD), Lakhdar Benkhellaf en l'occurrence, se prend en photo dans son bureau à l'APN, histoire d'assurer qu'il exerce toujours ses fonctions. « 10 jours passés après l'annonce de la dissolution de l'APN, sur le plan politique, suivie par la signature du décret présidentiel il y a huit jours, ce dernier n'est toujours pas publié au Journal officiel jusqu'à présent », a indiqué le député sur sa page facebook. Et de conclure sur la base de ce constat : « De ce fait, nous sommes dans nos bureaux et nous continuons notre travail, notamment en ce qui concerne les préoccupations des citoyens et leur suivi auprès des parties concernées, jusqu'à publication de la décision juridique ». Avant Benkhellaf, plusieurs députés se sont mis à publier les questions écrites qu'ils ont adressées aux ministres et les réponses qu'ils ont reçues, ces derniers jours même après l'annonce de la dissolution de l'APN. D'autres n'ont pas hésité à « remercier » les citoyens dans des vidéos enregistrées dans leurs bureaux. En tout cas, il y avait, du moins chez certains députés, comme un sentiment de ne pas vouloir quitter les lieux. Mais, c'était sans compter sur la feuille de route du chef de l'Etat à travers laquelle il a décidé d'en finir avec cette Assemblée et passer à des législatives anticipées le plus tôt possible. Le 18 février dernier, Tebboune



avait annoncé avoir décidé « de dissoudre l'APN dans sa composante actuelle ». « Nous allons passer, de suite, à des élections où l'argent, sale ou pas, n'aura point de place, des élections qui ouvriront leurs portes aux jeunes », avait déclaré le chef de l'Etat, exhortant ces derniers à « investir les institutions politiques à la faveur des encouragements de l'Etat, et ce à travers la prise en charge d'une grande partie du financement de leur campagne électorale ». Désormais, la publication du décret présidentiel de dissolution de l'APN va donner un coup d'accélérateur à l'agenda électoral. Il est donc atten-

du que le Président s'attelle à convoquer le corps électoral durant les prochains jours pour que les élections se tiennent à l'horizon de fin mai. Rappelons qu'en vertu de l'article 147 de la Constitution, après la dissolution de l'APN, « les élections législatives ont lieu dans un délai maximal de trois mois ». Aussi, la nouvelle loi électorale sera promulguée par ordonnance présidentielle, après l'adoption de la mouture finale qui devra prendre en charge, à coup sûr, certaines propositions des acteurs politiques consultés. On parle surtout de la fameuse règle des 4% des suffrages, exigée aux partis poli-

tiques pour pouvoir participer aux élections et de la disposition de liste ouverte que des formations politiques habituées au chantage pour la tête de liste, veulent coûte que coûte, évacuer du texte. Enfin, la dissolution officielle de l'APN est le premier signal pour le début de la course aux sièges de la prochaine législature. D'ores et déjà, certains chefs de partis à l'image de Abdelkader Bengrina de El Bina, Djilali Soufiane de Jil Jadid ou encore Abderrezak Makri du MSP descendent dans les wilayas pour mobiliser leurs troupes.

A.M.

### COUR SUPRÊME

#### Les verdicts des 30 dernières années rendus publics

Le ministère de la Justice et garde des Sceaux a rendu publics hier sur sa page Facebook les verdicts des trente dernières années (1989-2019) de la Cour suprême. Les spécialistes en droit, les avocats et les citoyens peuvent consulter la page sur Facebook sur la rubrique publications et classée selon les chambres, a annoncé le ministère de la Justice. Cette page constitue un moyen de travail idéal pour les chercheurs et les universitaires.

### CAPITAL DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

#### L'Algérie augmente sa souscription

L'Algérie augmentera sa souscription au capital de la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 6 083 actions supplémentaires, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n° 14. Il s'agit du décret présidentiel, signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 21 février 2021, autorisant la souscription de l'Algérie aux actions de la BAD au titre du règlement sur la cession d'actions de la Banque. Le versement de cette souscription sera opéré sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par la résolution B/BG/2010/08 du 27 mai 2010 et B/BD/2020/21 du 21 octobre 2020 susvisée, précise la même source.

### UN SÉNATEUR RÉVÈLE LES SALAIRES DES MINISTRES ET LEURS AVANTAGES

#### La carrière dorée des hauts responsables

Le sénateur FLN, Abdelouahab Benzaim a révélé samedi dernier sur le plateau de Lina Télévision le salaire des ministres et des députés ainsi que les avantages qu'ils perçoivent une fois débarqués de leur poste : « Si un responsable se fait limoger ou s'il démissionne par sa propre volonté et même dans le cas de décès, il touchera toujours un salaire à vie. Aujourd'hui un ministre gagne 30 millions de centimes par mois. Même s'il travaille pendant un an ou deux, le ministre bénéficiera d'une retraite proportionnelle. C'est ce que stipule la loi 83-12 », explique le sénateur. Selon lui, cette loi permet à tout ministre ancien ou nouveau de toucher 25% ou 30% de son salaire précédent. « Cette règle s'applique à tous les ministres, les secrétaires généraux des ministères, les walis, les ambassadeurs et tous les autres cadres », précise-t-il. Benzaim a tenu à avancer un exemple. « Dans le cas où un ministre quitte son poste après avoir travaillé pendant deux ans, 30% de son salaire perçu durant les 24 mois de son travail seront versés sur son compte au tout premier mois de sa retraite. Une fois retraité, le député qui gagne 30 millions de centimes par mois, touchera 11 millions de centimes mensuellement à vie.



Quelle que soit la durée de son mandat », a tenu à préciser le sénateur. A peine a-t-il tenu ses propos que le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina a tenu à démentir sur sa page Facebook les propos du sénateur et a décidé de lui intenter un procès. Bengrina a nié percevoir le salaire de 40 millions de

centimes lorsqu'il était membre du Conseil national de transition (CNT) créé en 1994 ou percevoir le montant de sa retraite telle que dévoilé par Benzaim : « je percevais 5,5 millions de centimes en tant que membre du CNT entre 1994 et 1997 » dit-il.

M. T.

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 45 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

## CONSEIL DES MINISTRES

## Les recommandations de Tebboune

*Des dossiers liés à l'intérieur, l'industrie, la pêche, la santé, le commerce et l'industrie pharmaceutique examinés.*

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, la création d'un outil de contrôle de la mise en œuvre des décisions du gouvernement dans tous les domaines en vue de répondre aux préoccupations des citoyens. Intervenant lors de ce conseil, le Président Tebboune a ordonné la mise en place d'un moyen permettant de contrôler le degré d'application des décisions du gouvernement dans tous les domaines en vue de trouver des solutions à même de répondre aux préoccupations des citoyens, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a mis également l'accent sur la nécessité de distinguer entre l'expansion urbanistique et les zones d'ombre et les villages. La réunion a porté sur plusieurs secteurs, à savoir l'Intérieur et les Collectivité locales, la Santé, l'Industrie pharmaceutique, le Commerce et la Pêche et les Ressources halieutiques. Après avoir écouté les différentes interventions des ministres, le président Tebboune a exigé du ministre de l'Industrie, dans le cadre de la promotion des investissements, d'assainir la situation du foncier industriel en associant les chefs d'entreprises, tout en ordonnant de récupérer « les milliers de lots », accordés et non utilisés par leurs promoteurs. Il a ensuite ordonné la mise des zones d'activités sous tutelle des présidents d'APC. En ce qui concerne le secteur du Commerce, il demandé au ministre du Commerce de trouver une solution à l'usine d'huile de Jijel, pour le transfert de la propriété pour le compte de l'Etat, après la décision du tribunal du commerce concernant le litige avec les anciens propriétaires et accélérer le processus de production. Aussi il a ordonné la mise en œuvre des dispositions de la loi sur la concurrence qui est à même de mettre un terme au monopole. Le président de la république a également ordonné au ministre de la santé de renforcer les mesures de protection contre la pandémie de Covid-19 notamment la fermeture de



l'espace aérien et des frontières terrestres. Aussi, il a exigé d'élargir l'opération de vaccination en prenant en considérations les avis des spécialistes de la santé dans le choix des vaccins et une meilleure exploitation des quantités de vaccin disponibles. Le président a, dans ce sens, ordonné la poursuite des négociations avec le partenaire russe pour la fabrication locale du

vaccin Sputnik V dans les meilleurs délais. Dans le secteur des Travaux publics, le chef de l'Etat a donné « un délai de deux mois pour la réalisation du port stratégique d'El Hamdania (Cherchell) ». il a également ordonné d'instaurer un cadre de veille afin de réduire les délais d'accostage des navires dans les ports. Dans le secteur du tourisme, le Président de la République, a

exigé d'associer le patronat dans le cadre des investissements en le consultant notamment en ce qui concerne l'attribution du foncier pour les futurs investissements. Aussi il ordonné de libérer les initiatives pour encourager les investisseurs tout en veillant au respect du foncier agricole.

R. N.

## ELLE APPELLE LES CHAÎNES

## AUDIOVISUELLES

À «VEILLER À LA PROBITÉ» DES DÉBATS

## Nouvel avertissement de l'ARAV

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a averti, hier, les chaînes d'information audiovisuelles quant à «l'impératif de veiller à la probité des programmes de débats» tout en menaçant de prendre des «mesures pénales».

«L'ARAV avertit, encore une fois, l'ensemble des chaînes d'information audiovisuelles à l'impératif de veiller à la probité des programmes de débats loin de l'insulte, l'invective et l'attaque à la vie privée des personnes, qu'elles soient toujours ou pas en postes et quel que soit le prétexte», souligne l'ARAV dans un communiqué appelant au « respect du cadre objectif du programme et ce qui intéresse le téléspectateur ». Le communiqué de l'ARAV intervient en réponse à une plainte déposée, le 22 février, par le ministre de la Jeunesse et des Sports contre la chaîne TV Ennahar pour «campagne de diffamation et d'attaque contre sa personne et contre les membres de son département» à travers l'émission « Dakhel 18 » (Dans les 18m). « Après visionnage de l'émission et confirmation de l'attaque contre le ministre et son instance, l'ARAV a adressé une convocation pour explications à la chaîne, dont le représentant a reconnu l'erreur et a présenté des excuses, s'engageant à ce que ce genre de dépassement ne se reproduise plus», précise la même source. Rappelant que la liberté de la presse « est une liberté responsable mais non absolue», l'ARAV affirme que « combien même elle (liberté de la presse) ouvre le champ au débat, dans le cadre de la critique constructive et des règles de déontologie, de n'importe quelle question, elle ne saurait être un moyen de dénigrement, de diffamation ou d'insulte». En conclusion, l'ARAV met en garde, dans son communiqué, contre des mesures pénales conformément à la loi en cas de non respect des règles du droit public, de la loi relative à l'activité audiovisuelle et la déontologie.

## BOUZID LAZHARI SUR LE DERNIER AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL

## Des «droits importants» au profit des femmes

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari a affirmé, hier, que le dernier amendement constitutionnel «incorpore des droits importants supplémentaires au profit de la femme» notamment en termes de lutte contre la violence à l'égard des femmes, indique un communiqué du CNDH. Lors de la réunion du sous-comité chargé du suivi de la mise en œuvre des observations finales issues du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à l'occasion de l'examen du 3e et 4e rapports de l'Algérie autour de «la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes», M. Lazhari a indiqué que le dernier amendement constitutionnel "incorpore des droits importants supplémentaires au profit de la femme notamment en matière de lutte contre la violence à son égard et la prise en charge des femmes violentées», précise la même source. «La mise en place d'une loi-cadre consacrée à tout ce qui a trait à la violence faite aux femmes est devenue plus que nécessaire en vue de juguler ce phé-



nomène contraire à notre référent civilisationnel, culturel, religieux et sociétal », a soutenu M. Lazhari, appelant les différents secteurs gouvernementaux à «concrétiser les observations finales, mettre en exergue les progrès accomplis et souligner d'éventuelles difficultés». Il a également demandé au comité «d'établir un rapport précis sur les réalisations accomplies jusqu'à pré-

sent». Conformément à ses prérogatives constitutionnelles, le CNDH a créé ce comité qui est composé de représentants de plusieurs secteurs gouvernementaux et autres ainsi que ceux de la société civile. Ce mécanisme «est un outil supplémentaire sur lequel s'appuie le rapport du Gouvernement algérien à soumettre aux organes conventionnels des Nations unies».

PRIX DES VIANDES BLANCHES DURANT LE RAMADHAN

## Les assurances du P-DG de l'Onab

« Les viandes blanches seront disponibles en quantités suffisantes et à des prix accessibles durant le prochain mois de ramadhan ». C'est ce qu'a déclaré hier à la Chaîne 2 de la radio nationale, le Président-directeur général de cet office, M. Mohamed Betraoui.

Dans ce même sens, le P-DG de l'Onab a expliqué que toutes les dispositions pratiques ont été prises en commun accord avec les responsables de la filière avicole et les éleveurs afin de satisfaire la demande du marché en cette période de grande consommation de cette catégorie de produits carnés. Quant à la cherté du prix des viandes blanches constatée ces derniers temps au niveau des marchés, Betraoui a mis en avant des raisons liées au cours des aliments du bétail importés, entre autres, le maïs et les concentrés de soja, lesquels ont connu des hausses importantes du fait de la pandémie de la Covid 19. Du fait du caractère volatil des prix des matières premières agricoles au niveau international, la filière avicole a été sévèrement impactée, notamment s'agissant du segment de l'alimentation du bétail. Ceci étant, « des actions ont été engagées sur le terrain avec la collaborations des exploitants agricoles du Sud afin de réduire la facture d'importation des matières premières qui composent la ration alimentaire du bétail », a encore indiqué le P-DG de l'Onab. En volume, il s'agit de pas moins de 5 millions de tonnes de maïs et de soja importées chaque année par notre pays pour une valeur de 1,2 milliard de dollars. Pour ce faire, Betraoui a précisé que l'Algérie est en passe d'entamer la mise en place de cultures fourragères de maïs au niveau de plusieurs localités du Sud, en particulier dans les régions d'Adrar, Ménea, Gharadaia, El Oued, Biskra, Naâma et Djelfa, du reste, on s'attend à la production sur plus de 8 900 hectares de terres qui ont été réservés à cet effet. Selon



le premier responsable de l'Onab, il est question d'une production totale estimée entre 30 000 et 35 000 tonnes par an. Cependant, ce même responsable avait annoncé en janvier dernier que le marché de la consommation sera approvisionné durant le mois de ramadhan de 60 000 tonnes de volaille, dont 25 000 tonnes de volaille congelée dans le but de garantir la stabilité des prix et préserver le pouvoir

d'achat du citoyen, alors que plus de 4 000 tonnes de volaille ont été stockées au niveau de 14 abattoirs relevant de l'office à travers le pays, indiquant que les préparations sont en cours pour assurer la disponibilité de ce produit de large consommation durant le mois sacré de ramadhan. Dans ce contexte, il faut savoir que la consommation nationale de viandes blanches au cours du dernier mois de ramadhan a

atteint 55 mille tonnes. En guise de conclusion, selon la dernière note de conjoncture de l'Institut technique des élevages (ITELV), « La filière avicole devra enregistrer une hausse des prix de l'ordre de 20 à 25 %, voire 30 %, tous produits confondus, au niveau de certaines régions du pays durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 par rapport au mois de décembre 2020 ».

Rabah Karali

VARIANT BRITANNIQUE DU CORONAVIRUS

## « 5 personnes soupçonnées de l'avoir contracté »

Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Faouzi Derrar, a révélé, hier, que « cinq personnes soupçonnées d'avoir contracté le variant britannique (souche mutée du Coronavirus originel) ont été placées sous surveillance ». Il a précisé, à ce titre, que « les résultats des tests de ces personnes seront connus dans les prochaines heures ». Il a indiqué, au passage, que « le diagnostic de la contamination au nouveau variant prend trois jours ». Concernant les deux cas infectés par la souche britannique, Faouzi Derrar a fait savoir qu'une « personnes était déjà complètement rétablie de la maladie ». Quant à la deuxième, il a rassuré qu'elle « était en voie de guérison ». Il a ajouté, à ce titre, que « les personnes en contacts directs avec ces deux cas subissent des analyses », précisant que « l'objectif des pouvoirs publics étant d'empêcher une éventuelle propagation de la nouvelle souche, d'autant plus qu'une nette baisse de la pandémie a été enregistrée depuis quelques semaines et que l'on est en train

d'enregistrer les chiffres les plus bas au monde ». Dans le même sillage, Dr Derrar a affirmé que l'établissement qu'il dirige « procède à des analyses sur plusieurs échantillons et qu'il n'est pas question uniquement de détecter le variant britannique, mais la surveillance de tous les autres variants de la Covid 19 qui sont propagés dans le monde ». Le directeur général de l'IPA a relevé, toutefois, que « la propagation du variant britannique en Algérie ne sera pas une surprise, si l'on voit la dynamique de ce virus à travers le monde ». Il a appelé, dans ce sens, les concitoyens à « faire preuve de vigilance et renforcer les mesures de préventions nécessaires ». Evoquant la campagne de vaccination, il a signalé que les autorités vont recevoir un million de doses de vaccins, au cours du mois de mars.

« Le ministère est en pleine négociations avec les laboratoires chinois et américains pour l'acquisition de vaccins supplémentaires » a-t-il conclu.

### BENBOUZID FAIT LE POINT SUR LA VACCINATION

Dans un entretien accordé au quotidien Liberté, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a apporté quelques clarifications autour de la situation de la campagne de vaccination. Au sujet du problème de la disponibilité des doses de vaccins qui fait défaut dans plusieurs centres de vaccination à travers le pays, il fait savoir « que l'antidote est né quelques mois seulement après l'apparition de l'épidémie », tout en soulignant le caractère urgent de l'épidémie dans le monde entier, il a rappelé « qu'aucun vaccin n'a été mis sur le marché jusqu'à la fin du mois de novembre ». Ce même caractère urgent a fait que les producteurs bousculent « les règles des essais cliniques qui demandent des années pour que le traitement soit prouvé comme étant inoffensif », et disent « qu'ils ne peuvent pas garantir les suites ». « L'Al-

gérie a été, ainsi, contrainte d'accepter ces conditions », a-t-il poursuivi. S'agissant de l'opération de distribution des vaccins, le premier responsable du secteur a tenu à préciser que « les 20 000 premières doses ont été données à 20 wilayas qui ont le taux d'incidence le plus élevé ». Ensuite, « les régions moins touchées ont reçu moins de 1 000 doses », a-t-il précisé. Ceci dit, « en plus des 200 000 que nous avons reçues vendredi dernier de la Chine avec d'autres doses qui vont encore arriver, nous sommes absolument dans la sérénité totale », a-t-il souligné. Par ailleurs, questionné sur les mesures spécifiques à prendre pour faire face au variant britannique qui a fait son entrée dans le pays, le ministre s'est contenté de dire « qu'il y a des centaines de variants dans des dizaines de pays. Il n'y a pas lieu de s'alarmer, ce variant finira par être éradiqué par la vaccination ».

Lyès Ayoub

AFFAIRE DU PILLAGE DU FONCIER À SKIKDA

## Report du procès en appel au 14 mars

La cour d'Alger a reporté hier au 14 mars, le procès en appel de l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda dans laquelle sont poursuivis l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia ainsi que d'autres ministres. Le report a été décidé en raison de difficultés techniques à joindre l'ancien Premier ministre Ouyahia, incarcéré dans la prison d'El Abadla (Béchar). Début janvier dernier, le tribunal de première instance avait prononcé des peines allant de trois à sept ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des deux anciens ministres des Travaux

publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlane poursuivis dans cette affaire. Le tribunal a condamné Ahmed Ouyahia à une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars, alors que les deux anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlane ont écopé d'une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars. L'investisseur Ben Fassih Mohamed a été condamné à 4 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars. La même juridiction a également prononcé une peine de 2 ans de prison ferme et une amende de 1

million de dinars à l'encontre des ex-walis de Skikda, Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri, tandis que l'ancien wali Mohamed Bouderbali a été condamné à 5 ans de prison ferme. Pour ce qui est des autres accusés, Kamel Aliouane a écopé de deux ans de prison ferme, alors que l'ancien directeur des domaines, Rachid Amara, a été condamné à deux ans de prison, même peine prononcée à l'encontre du fils de l'homme d'affaires Ben Fassih Mohamed. Les accusés sont poursuivis dans cette affaire pour abus de fonction, octroi d'indus privilégiés et dilapidation de deniers publics.

## ENSEIGNEMENT CORANIQUE

**L'unification des programmes bientôt finalisée**

La Commission nationale d'élaboration des programmes d'enseignement relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs est sur le point de finaliser le projet «d'unification des programmes d'enseignement coranique», a-t-on appris samedi auprès du ministère. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique, Mohamed Azzoug, a indiqué que la Commission nationale d'élaboration des programmes, mise sur pied par le ministère, à l'effet d'unifier les programmes d'enseignement coranique était sur le point de finaliser son travail, ajoutant que les manuels seront «bientôt» distribués dans les écoles coraniques à travers le pays. La commission s'est attelée à l'élaboration sur la base de «méthodologies étudiées» de manuels qui seront adoptés par toutes les classes d'enseignement coranique à travers le pays, a-t-il précisé. Les manuels d'enseignement coranique englobent quatre ouvrages sur l'éducation islamique et les différentes activités destinées à la catégorie d'âge de 4 à 6 ans (préscolaire), a-t-il encore ajouté. Le nombre des enfants en dessous de l'âge de scolarité inscrits à l'enseignement coranique s'élève à près de 21 000 élèves répartis sur 1 980 écoles coraniques annexées aux mosquées et 507 autres autonomes, tandis que le nombre des écoles coraniques en Algérie s'élève à 2 487. Quant au nombre global des élèves des écoles coraniques, le même responsable a évoqué «près d'un million» à travers le pays, soulignant que ces écoles accueillent également des adultes (retraités, femmes au foyer et étudiants) désirant apprendre la récitation du Coran. Ces écoles accueillent également pas moins de 80 000 apprenants dans les classes d'alphabétisation.

## OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES (ONOU)

**Mme Assia Sahraoui pour assurer l'intérim**

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane, a désigné, hier, Mme Assia Sahraoui pour assurer l'intérim de la Direction de l'Office national des œuvres universitaires (Onou), prise en charge jusque-là par une commission. Assia Sahraoui, cadre de la boîte, était jusque-là en charge du cadre de vie des étudiants en milieu universitaire et remplace (provisoirement) donc Bachir Derouas, limogé par le ministre après le décès de l'étudiante Nacera Bekkouche par électrocution, à la Cité universitaire Ouled Fayet II. Elle assure l'intérim jusqu'à la désignation d'un nouveau responsable.

## POSTES SUPÉRIEURS DES SERVICES DÉCENTRALISÉS DE L'ÉDUCATION

**Les candidats priés de confirmer leurs inscriptions**

Le ministère de l'Éducation nationale a invité, dimanche, les fonctionnaires candidats aux postes supérieurs des services décentralisés du ministère à retirer leurs fiches de renseignements pour les vérifier et corriger d'éventuelles erreurs avant la clôture des inscriptions le 4 mars courant, a indiqué un communiqué du ministère. Les fonctionnaires ayant postulé aux postes supérieurs des services décentralisés du ministère de l'Éducation nationale, par une inscription à distance via le portail numérique baptisé «Tarqia», sont priés d'y accéder pour le retrait de la fiche de renseignements et la vérification de leurs informations, selon la même source. Le retrait des formulaires se fait via le lien <https://tarqia.education.gov.dz>. Les informations des candidats sont vérifiées et corrigées en cas d'erreurs sur ce portail, indique-t-on de même source. Le dernier délai pour le dépôt des candidatures a été fixé au jeudi 4 mars à 12h, conclut le communiqué.

## AMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION : «Des ministres n'ont pas été à la hauteur des attentes du Président»

*Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, est revenu sur le dernier remaniement ministériel opéré par le président Tebboune expliquant ce choix par l'absence de résultats de ces derniers. «Si certains ont réussi leurs missions et su gérer leur secteur malgré la difficulté de la tâche, d'autres n'ont pas été, pour le moins que l'on puisse dire, à la hauteur des attentes du chef de l'Exécutif», a indiqué le porte-parole du gouvernement» lors d'un entretien accordé au site Shihab Presse.*



**A**une question sur le hirak, le ministre a indiqué que les parties qui ont tenté d'instrumentaliser le 2e anniversaire du hirak populaire «ont échoué et essuyé un sévère revers de la part du peuple algérien», qui a célébré cette date «de manière pacifique et civilisée» a-t-il ajouté. Soulignant l'ouverture des institutions de l'État à toutes les composantes, il a ajouté que les bureaux des responsables «sont, depuis l'accession de Abdelmadjid Tebboune à la magistrature suprême du pays, ouverts à tous les partenaires et aux citoyens dans le cadre de la concertation et du dialogue

permanents. S'agissant du traitement réservé par les médias nationaux aux défis extérieurs, le ministre a fait savoir que la presse nationale «n'a jamais manqué d'être aux côtés de son État et s'est montrée, à chaque fois, imprégnée des valeurs et principes de la glorieuse guerre de Novembre. Le niveau du débat et les critiques à l'adresse de certains responsables sur les pages d'information et les espaces électroniques ne sont pas sortis du cadre professionnel et déontologique», a-t-il estimé relevant néanmoins «des tentatives de parasitage émanant de sources suspectes dont les objectifs et les arrière-plans sont

bien connus». Dans le même ordre d'idées, Belhimer a fait remarquer que «lorsqu'il s'agit d'un danger menaçant la sécurité nationale, les Algériens se dressent toujours comme un seul homme et réunissent leurs forces pour relever les défis». Le secteur de la communication, a-t-il soutenu «organise le travail des médias mais ne s'immisce guère dans leurs lignes éditoriales. Le niveau de professionnalisme atteint par notre presse nationale dérange ceux qui ont été rejetés par le peuple qui a découvert leurs intentions et plans malveillants» a-t-il ajouté.

R. N.

## APRÈS UNE ATTAQUE MEURTRIÈRE CONTRE DEUX POLICIERS

**La Belgique veut expulser les sans papiers algériens**

Malgré le fait de ne pas disposer de statut légal en Belgique, les personnes en séjour irrégulier disposent d'un certain nombre de droits sur le territoire belge. La Belgique est déterminée à faire le ménage parmi les ressortissants algériens présents sur son territoire. Le secrétaire d'État belge à l'Asile et aux Migrations, Theo Franken, a déclaré, hier, que l'expulsion des délinquants d'origine algérienne «est une nécessité absolue pour son gouvernement». Il faut dire que l'attaque à la machette menée, samedi dernier, par un Algérien de 33 ans contre deux policiers dans la ville de Charleroi a suscité toutes les passions. L'assaillant qui séjournait illégalement sur le territoire belge avait, selon un communiqué émanant du cabinet du secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Theo Franken, reçu deux ordres de quitter le territoire, chose qu'il n'a pas faite. Franken issu de la formation politique du «N-VA» n'a pas omis de souligner, lors d'une conférence de presse, que son «gouvernement bat tous les records en termes de renvoi d'étrangers criminels», ajoutant qu'il était «déterminé à poursuivre dans cette voie». Cela dit, il a souligné le fait que «les retours

forcés vers l'Algérie restent problématiques, malgré des années de négociations européennes et bilatérales. Après notre accord conclu avec le Maroc, un autre doit suivre avec l'Algérie, de préférence sous mandat européen», a-t-il ajouté. «Je proposerais au prochain «kern» (Conseil des ministres restreint) une série de mesures supplémentaires visant à augmenter le nombre de retours forcés d'illégaux. Bien qu'on ait déjà augmenté les capacités d'accueil dans les centres fermés, nous faisons toujours face à un manque de places, et nous devons y remédier», a-t-il conclu. L'Algérie s'est engagée en 2016 à faciliter l'identification de ses Algériens illégaux en vue de leur rapatriement. Après l'attaque de Charleroi, la Belgique avait manifesté son intention de concrétiser un accord bilatéral avec l'Algérie. Le Premier ministre et le secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations ont rencontré le gouvernement algérien afin de sceller cet accord de coopération portant sur l'immigration, la sécurité, le terrorisme et l'économie. «Je constate qu'il est utile de travailler ensemble pour identifier les différents domaines dans lesquels nous pouvons renforcer les partena-

riats», a déclaré l'ex-Premier ministre Charles Michel au terme de la rencontre, ajoutant que «la circulation des personnes est un enjeu important». En 2020, la Ligue des droits de l'homme a lancé un appel au gouvernement belge afin de régulariser les clandestins, dont les sans-papiers algériens en Belgique. En effet, après l'appel des syndicats en Belgique demandant la régularisation des immigrés clandestins et des sans-papiers, la Ligue des droits de l'homme s'est jointe à ce mouvement en appelant le gouvernement à franchir le pas. La LDH a insisté auprès du gouvernement belge pour accélérer la décision de régularisation des sans papiers, dont les Algériens. Ainsi, trois associations, notamment l'Abri Côtier, Cent pour un toit pays de Quimperlé et la section locale de la Ligue des droits de l'homme ont adressé au préfet du Finistère en Bretagne, une demande de régularisation des immigrés en situation irrégulière, parmi lesquels figurent des Algériens. Travaillant au noir dans des activités journalières, ces clandestins algériens se sont rapidement retrouvés au chômage occasionnant une double marginalisation dans la société.

M.T.

MARCHÉS DE LA POSTE ET TÉLÉCOMS

# Les jeunes entrepreneurs invités à consulter le portail «Safqatic»

**En vue de consulter les marchés publics portant sur la réalisation des projets des entreprises et organismes du secteur de la Poste et des Télécommunications et afin de décrocher un contrat, les jeunes entrepreneurs activant dans le domaine sont invités à accéder au portail électronique «Safqatic», a indiqué l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej) dans un communiqué.**

«**D**ans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des clauses de la convention conclue avec le secteur de la Poste et des Télécommunications et dans le but de conférer la transparence, faciliter l'accès à l'information et assurer le libre accès des jeunes entrepreneurs promoteurs de micro-entreprises à la commande publique, l'Anade informe l'ensemble des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Anade, désirant décrocher des projets d'investissement en la matière, qu'elles sont invitées à accéder au portail électronique Safqatic», lit-on dans le communiqué posté par ladite agence sur la page Facebook. L'accès à ce portail électronique peut se faire en cliquant sur le lien dédié à cet effet et à travers lequel le jeune entrepreneur concerné trouvera toutes les offres présentées par le secteur. Ces jeunes peuvent également télécharger une copie du cahier des charges relatif aux projets présentés et consulter tous les marchés publics portant sur la réalisation des projets des entreprises et organismes du secteur. Les jeunes promoteurs de micro-entreprises peuvent accéder à de plus amples informations, en se rapprochant des agences Anade au niveau de leur wilaya, ou en prenant attache avec l'Anade via les réseaux sociaux. Ce portail qui se veut un outil assurant plus d'égalité, de transparence et de compétitivité dans ce



domaine, pourra devenir l'un des moyens les plus efficaces permettant aux jeunes entrepreneurs, promoteurs de micro-entreprises et startups d'avoir accès à la commande et à l'offre publiques, lit-on sur le portail électronique, via le lien <https://www.safqatic.dz/ar/ind>. Il se distingue par son caractère interactif, disposant d'une fenêtre permettant aux jeunes d'apporter leurs contributions et suggestions afin d'optimiser son fonctionnement et enrichir son contenu. Il convient toutefois de souligner que ce portail ne se substitue pas aux dispositions légales en vigueur portant obligation de publier les marchés publics par tous les moyens écrits. Plusieurs appels d'offres nationaux ouverts avec exigence de capacités minimales ont d'ores et déjà été publiés sur le portail. Une convention-cadre avait été signée, en juin 2020, entre le secteur de la Poste et des Télécommunications et celui de la Micro-entreprise et des Startups en vue d'encourager les idées et les projets des jeunes dans les deux secteurs, notamment en matière de modernisation du réseau des télécommunications à travers les wilayas. Il s'agissait d'ériger l'entrepreneuriat en outil efficace pour encourager les jeunes entrepreneurs et investisseurs dans le domaine de la Poste et des Télécommunications, notamment les micro-entreprises bénéficiant du dispositif de l'Ansej (actuelle Anade). **H.M.**

PRÉVU POUR FIN JUIN

## L'Opep reporte son séminaire à l'année prochaine

Initialement prévu les 16 et 17 juin prochain, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a annoncé le report de son 8e Séminaire international à l'année prochaine, en raison de la pandémie de la Covid 19. «Le séminaire, initialement prévu du 16 au 17 juin 2021, se tiendra désormais du 29 au 30 juin 2022 au Palais impérial de la Hofburg à Vienne, en Autriche», a précisé l'Organisation énergétique dans un communiqué publié sur son site web.

Cité dans le communiqué, le Secrétaire général de l'Opep, Mohammad Sanusi Barkindo, a déclaré que «le Séminaire international de l'Opep est considéré comme l'un des événements majeurs du calendrier énergétique mondial et la décision de reporter fait suite à des consultations très étroites avec de nombreuses parties prenantes, y compris nos pays

membres». A ce propos, il a ajouté que bien que cette décision n'ait pas été facile à prendre, la priorité absolue de l'Organisation est la sécurité et la santé de tous les participants.

«Nous sommes impatients de tirer parti de nos réalisations passées et d'organiser à nouveau un séminaire encore plus réussi en 2022», a-t-il encore souligné. Les participants au séminaire comprennent habituellement des ministres des pays membres de l'Opep, des pays participant à la Déclaration de coopération et d'autres pays producteurs et consommateurs de pétrole en plus des chefs d'organisations internationales, des dirigeants de sociétés pétrolières nationales et internationales ainsi que d'autres chefs de file de l'industrie, des universitaires, des analystes, des experts en énergie et des journalistes de médias spécialisés. L'Opep organise des séminaires depuis

1969 et le premier de la série actuelle de séminaires internationaux a eu lieu en 2001. «Au cours des décennies suivantes, le séminaire de l'Opep a pris de l'ampleur et de la portée, couvrant des sujets tels que l'économie mondiale, la finance mondiale, la coopération énergétique et la transition, le développement durable et l'environnement», note le communiqué. Sa dernière édition tenue en 2018 a attiré un record de plus de 950 participants de plus de 50 pays, environ 80 orateurs, 60 ministres et P-DG, 19 sponsors, 20 exposants et 170 journalistes, analystes et photographes. «Le report intervient alors que les restrictions de voyage restent en place dans de nombreux pays et que les mesures de verrouillage compliquent la logistique de la planification des grands événements internationaux», souligne l'Organisation. **R.E.**



MAÏS ET SOJA

## L'Algérie importe pour 1,2 milliard de dollars par an

L'Algérie importe annuellement 4 millions de tonnes de maïs et 1,25 million de tonnes de soja pour 1,2 milliard de dollars, a fait savoir hier le P-DG de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole (Onab), Mohamed Betraoui. Intervenant sur les ondes de la Radio Chaîne 2, le P-DG de l'Onab a cité quelques mesures entreprises pour réduire cette facture d'importation d'aliments. Il a parlé notamment de la programmation par son office de 8 900 hectares pour la culture

du maïs à Adrar, Menea, Ghardaïa, El Oued, Biskra, Naâma et Djelfa. Selon lui, cela permettra de produire entre

30 000 et 35 000 tonnes de maïs. En outre, il a également cité la culture de 3 000 hectares de colza pour remplacer le soja, dont le prix sur les marchés internationaux est passé de 350 dollars la tonne à plus de 600 dollars/tonne. Mohamed Betraoui a précisé que le grain du colza entre dans la fabrication de l'huile végétale, et les

tourteaux seront utilisés comme aliment de bétail pour réduire la facture d'importation et sera une formule de substitution pour le soja. Concernant les prix des viandes rouges et blanches, Mohamed Betraoui a expliqué qu'ils dépendent du prix des aliments. Selon lui, ces derniers constituent 80% des charges dans l'élevage. Il a ajouté que quand le prix de l'aliment augmente, il aura directement un impact sur le consommateur final. **R.E.**

**R.E.**

## RÉFECTION DE ROUTES SECONDAIRES À CONSTANTINE

# Plus de 360 millions DA dégagés



La wilaya de Constantine a bénéficié d'une enveloppe de plus de 360 millions de dinars destinées à la réhabilitation de 35 km de routes secondaires menant vers plusieurs zones d'ombre recensées au niveau de la wilaya, a-t-on appris hier du directeur des Travaux publics (DTP). Une dizaine de projets de réfection de chemins communaux seront lancés dans ce cadre, a fait savoir, M.Rachid Ourabah qui a mis l'accent sur l'importance de ces opérations pour le désenclavement de plusieurs zones d'ombre réparties à travers les différentes communes de la wilaya.

La direction locale des Travaux publics œuvre, conformément aux directives du Gouvernement, à

améliorer le cadre de vie des habitants des zones d'ombre, a souligné le même responsable, faisant état de l'établissement d'un programme de désenclavement axé sur la réhabilitation du réseau routiers desservant toutes les régions lointaines de la wilaya. La wilaya de Constantine est forte de 530 km de chemins communaux, selon les informations recueillies auprès des responsables de la DTP qui ont recensé "plus de 260 km de routes en mauvais état, nécessitant des opérations de mise à niveau". Durant l'exercice 2020, les services de la direction des Travaux publics ont lancé les travaux de réfection de 45 km de chemins communaux pour un investissement de plus de 400 millions DA, a rappelé le même

responsable, précisant que le taux d'avancement des chantiers a dépassé les 50%. D'autres opérations similaires seront programmées et réalisées dans le cadre du programme national de prise en charge des zones d'ombre, a encore souligné le même responsable qui a indiqué que ses services s'attèlent à arrêter un plan d'action pour le désenclavement de ces zones à concrétiser au fur et à mesure de la mobilisation des ressources financières nécessaires.

Les opérations de réfection des chemins communaux lancées à ce jour ont ciblé les zones d'ombre des communes d'Ain Abid, d'Oued Rahmoune, Ben Badis, Béni H'midène et de Zighoud Youcef, a-t-on rappelé.

## UN TIGRE BENGAL SOIGNÉ AU PARC ANIMALIER D'AIN M'LILA

# L'Université d'El Tarf à la rescousse

L'université Chadli Bendjedid d'El Tarf a réussi à sauver d'une mort certaine un tigre Bengale souffrant d'un abcès volumineux au niveau de la croupe, a-t-on appris samedi des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur. Sollicité par le propriétaire d'un parc animalier, implanté dans la commune de Ain M'lila (Oum Bouaghi) et ce, après de "vaines tentatives de traitements et plusieurs interventions" pour soulager ce félin de 08 ans et pesant près de 200 kg, le professeur à l'université d'El Tarf et chirurgien vétérinaire Zeroual Fayçal est parvenu à soulager ce fauve de son énorme abcès qui allait lui coûter la vie, a-t-on indiqué de même source. Assisté par deux autres vétérinaires de l'université de Souk Ahras, Abdelhamid Achouri et Atef Aouadi, le Pr Zeroual a pu, après une intervention chirurgicale qui a duré plusieurs heures, soulager le félin qui souffrait le martyr au niveau de la croupe sérieusement infectée et laissant une plaie béante sur son bassin, a expliqué la même source. Plusieurs soins ont été prodigués à ce félin, avec un suivi postopératoire rigoureux, a-t-on également précisé, assurant que "ces compétences en



sciences vétérinaires de l'université algérienne ont apporté assistance, anesthésie, soins, chirurgie réparatrice, traitement et suivi et effectué cette intervention à titre gracieux". Il s'agit de la première intervention de ce genre au niveau local, a-t-on soutenu, en indiquant qu'aujourd'hui, "l'animal est sauf et que sa vie n'était plus en danger par la blessure et l'infection qui s'était propagée". Selon le vétérinaire Zeroual, l'animal, qui est soumis à des contrôles médicaux supplémentaires, "s'est remis de sa blessure" après une dizaine de jours et un suivi régulier. Le propriétaire du félin a,

quant à lui, confié que la précieuse collaboration avec l'université d'El Tarf a non seulement mis fin aux souffrances du tigre, mais a surtout sauvé sa vie d'une mort certaine. Cet animal a repris des forces et a rejoint le groupe de tigres constitué de cinq animaux, dont une tigresse blanche, récemment accouplée à ce félin. Le tigre est actuellement exposé aux visiteurs du parc animalier aux côtés de plusieurs autres espèces dont des lions, tigres, loups, pumas, hyènes, renards, fennecs, singes, autruches, émeus, lamas, sangliers et une multitude de volailles et de rapaces, a-t-on affirmé.

## 59E ANNIVERSAIRE DE L'EXPLOSION DE DEUX VÉHICULES PIÉGÉS À LA PLACE TAHTAHA

### Oran se remémore

Oran a commémoré, dimanche, le 59e anniversaire de l'explosion de deux véhicules piégés commis par la sinistre "Organisation de l'armée secrète" (OAS) française, le 28 février 1962 à la place de "Tahtaha" au cœur du quartier populaire "Medina Jdida" faisant plusieurs victimes d'Algériens désarmés. La cérémonie de commémoration de cet anniversaire, qui s'est déroulée en présence du président du Haut conseil islamique, Bouabdellah Ghlammallah et du conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aissa Belakhdar, des autorités de la wilaya et de membres de la famille révolutionnaire, a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative au lieu du crime odieux et la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouhada. A l'occasion, un membre du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a souligné que ce crime odieux perpétré par l'OAS fait partie des multitudes attentats terroristes pour empêcher le processus historique pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Des moudjahidine présents ont rappelé de ce crime déclarant qu'il s'agissait de l'attentat le plus odieux commis par la sinistre organisation terroriste OAS dans l'Ouest du pays, quelques semaines seulement avant l'annonce du cessez-le-feu. Pour rappel, deux véhicules piégés ont explosé dans l'après-midi du 23e jour du mois sacré du Ramadhan à la place "Tahtaha" bondée d'Algériens qui faisaient emplettes avant l'iftar, à l'approche de l'Aid El Fitr. L'explosion des deux voitures piégées a provoqué un véritable massacre, faisant plus de 80 chahids et des centaines de blessés dont 105 étaient dans un état critique à l'époque.

### EL OUED

## Projet de plantation de 7 000 palmiers au profit de 1 000 orphelins

Un projet de wakf visant à planter 7.000 palmiers a été lancé dans la commune de Tindla, dans la daïra de Djamaâ (wilaya d'El M'Ghair) afin d'assurer une prise en charge permanente de 1.000 orphelins, a-t-on appris dimanche auprès de l'Association "Ethar" pour la protection des orphelins. Cette initiative caritative, première du genre dans la région, s'inscrit dans le cadre des projets lancés par l'association dans le but de trouver des solutions garantissant une prise en charge permanente de cette catégorie, a indiqué à l'APS le président de l'association, Abdelbasset Houidi. Une assiette de terrain a été choisie au niveau de la zone agricole "Agfian" dans la commune de Tindla (région d'Oued Righ) d'une superficie de 50 hectares pour concrétiser ce projet, dont 2.000 palmiers seront plantés au titre de sa première phase, a-t-il expliqué. Le projet, lancé au cours de cette semaine, s'inscrit dans le cadre du programme "Waqf des palmiers pour les orphelins", qui vise essentiellement à instaurer la culture de "Waqf de palmiers" dans la société locale, dans le but de généraliser cette culture afin d'assurer une prise en charge sociale permanente des orphelins et des nécessiteux, a-t-il ajouté. Dans ce contexte, l'association sensibilise les différentes couches sociales sur l'importance et la portée de ce programme dans la prise en charge des catégories vulnérables, sachant que son efficacité dépend de la contribution des individus à travers leur implication dans plusieurs actions de Waqfs, a fait savoir M.Houidi. En 2020, l'Association "Ethar" avait lancé à El Oued le projet de la famille productive destiné aux femmes veuves et aux orphelins, rappelle-t-on. Ce projet permettra à cette frange sociale l'acquisition d'équipements pour la création de micro-entreprises familiales, tout en assurant un accompagnement permanent basé sur la formation et la qualification.

### PARASITES AFFECTANT LES CÉRÉALES

## Caravane de sensibilisation à Oran

La station régionale de protection végétale de Misserghine (Oran) organisera une caravane de sensibilisation de prévention contre les maladies et les parasites affectant les céréales en vue de garantir un produit qualitatif et quantitatif, a-t-on appris samedi auprès de cette instance. Cette caravane se rend le 1er mars dans la wilaya de Ain Témouchent avant d'arriver dans la wilaya d'Oran, a souligné la directrice de la station, soulignant qu'elle permettra de sensibiliser les agriculteurs surtout en pareille période où ces maladies qui touchent les grandes récoltes ont une relation avec les conditions climatiques nécessitant d'être vigilant et de consulter les spécialistes dans le domaine. Bekri Nawal a fait savoir que l'accompagnement des agriculteurs se fera sur le terrain à travers un comité de contrôle sanitaire des grandes cultures pour les sensibiliser de l'importance de la prévention contre les maladies qui touchent le blé et l'orge et des moyens d'intervention et lutte. Elle a encore signalé que ces maladies sont rapidement transmissibles nécessitant l'intervention au temps opportun, avec les insecticides et les doses requises. Cette caravane verra la participation de l'inspection de santé végétale de la direction des services agricoles (DSA) des deux wilayas d'Oran et d'Ain Témouchent, le bureau de formation et vulgarisation agricole et l'institut technologique des grandes cultures, selon la même responsable. La surface emblavée de céréales (blé tendre et dur et orge) a atteint à Oran quelque 47.000 hectares dont 70 pour cent d'orge sur un total de 50.000 ha réservés pour cette saison agricole, selon le directeur des services agricoles, Rahmania Rachid

## VALORISATION DE L'ARGANIER À TINDOUF

# Diverses opérations en cours de concrétisation

*Diverses opérations visant la régénération, la valorisation et la protection de l'arbre de l'arganier, espèce végétale rare en Algérie et menacée d'extinction, sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tindouf, ont indiqué des responsables de la Conservation des forêts (CF).*

Les efforts menés pour la préservation de cette espèce végétale endémique aux nombreuses vertus cosmétiques, pharmaceutiques et diététiques ont donné lieu à la distribution de plants d'arganier aux agriculteurs de la wilaya pour mener des opérations de plantation graduelle à travers leurs exploitations.

Le principal objectif est de valoriser cet arbre, menacé à cause de plusieurs facteurs, notamment le surpâturage et l'exploitation abusive du bois, a expliqué le responsable du service technique à la Conservation des forêts de Tindouf, Abdelmoumène Mouzaoui. Dans le cadre de ces actions de valorisation, la Conservation des forêts a distribué 1.000 arbustes d'arganier aux agriculteurs (130 plants/agriculteur), à mettre en terre sur une surface de 200 ha, a-t-il ajouté. Le responsable s'est d'ailleurs félicité des résultats "encourageants" enregistrés jusqu'à présent, grâce principalement à l'adoption d'un système moderne d'irrigation "goutte-à-goutte" ainsi qu'un nouveau système appelé

"Grow-Box" ou "Water-Box", a expliqué M. Mouzaoui. Ce dernier système permet le développement des plants d'arganier grâce à une réserve d'eau placée à proximité le long de l'année, a-t-il détaillé, relevant ce système a été adopté suite à une convention signée entre la direction générale des Forêts (DGF) et le Programme onusien pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et une expérience pilote menée dans quatre wilayas, à savoir Skikda, Adrar, Illizi et Tindouf. La convention a été signée dans le cadre de la Stratégie forestière-2030 pour une gestion durable de la richesse sylvicole, la lutte contre la déforestation, la réduction des effets des changements climatiques et la protection du sol et des ressources hydriques, selon le responsable.

### ŒUVRER POUR VALORISER CETTE RICHESSE SYLVICOLE

Pour protéger et mettre en valeur les ressources naturelles de la région, notamment l'arganier et ses dérivés, une enveloppe de huit (8) millions dinars a été dégagée au titre d'un partenariat

signé par la Conservation des forêts (CF) et la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) en vue de la formation de 200 femmes chargées de l'extraction de l'huile d'arganier.

La protection et la réhabilitation du couvert végétal, notamment le développement de l'arganier dans la région, revêt une grande importance pour les autorités de la wilaya de Tindouf, qui se traduit par la prise d'une batterie de décisions, dont la création d'une réserve naturelle dans la région de Touiref Bouam.

Une enveloppe de 30 millions de dinars a été puisée du Fonds de développement des régions du Sud (FDRS) pour la réalisation d'une série de projets, dont un forage, deux (2) bassins équipés de générateur électrique, en plus d'un autre montant de 20 millions dinars destiné la réalisation d'un autre bassin d'irrigation, l'acquisition d'un camion-citerne et d'autres équipements d'irrigation et de points d'abreuvement du cheptel. La pépinière de développement de cette essence sylvicole de Tindouf, qui fait partie de

plus de 50 unités similaires réparties sur le territoire national, est en quête d'avantage de soutien pour mener à bien sa mission principale à savoir la préservation de cette richesse forestière et la mise en valeur des espèces rares à l'instar de l'arganier et de l'acacia, a ajouté M. Mouzaoui. L'arganraie s'étend sur plus de 70 hectares dans la wilaya de Tindouf, peuplés de 5.257 arganiers, répartis sur les régions de Targuane (300 arbres), Merkala (240) et Touiref Bouam (4.717), selon un recensement des services de la Conservation des forêts.

Concentré notamment dans cette région de l'extrême sud-ouest du pays, l'arganier, de la famille des sapotacées, pouvant atteindre 200 ans, offre une grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques et permet de lutter contre la désertification et la sécheresse.

En plus de contribuer largement à la préservation de l'écosystème et de l'environnement, le bois de l'arganier constitue une source d'énergie, son feuillage est un fourrage pour les animaux et son fruit donne de l'huile d'argan.



## Culture de l'arganier, quel avenir en Algérie ?

L'Arganier (*Argania spinosa* L. Skeels) est une plante xérophile (résiste à la chaleur), thermophile (résiste aux températures élevées) et halophile (résiste aux embruns marins) possédant une grande faculté d'adaptation aux conditions climatiques les plus difficiles (Baumer et Zeraïa, 1999). On le retrouve depuis le niveau de la mer, sur le littoral jusqu'à 1500 m d'altitude à l'intérieur du pays (Boudy, 1952 ; Quezel et Médail 2003). Il se contente de 120 mm d'eau par an et supporte les températures prolongées jusqu'à 50°C et résiste à des températures de 0°C. L'Arganier, arbre forestier, fourrager et fruitier, ressemble par son port à l'olivier, il assure plusieurs fonctions économiques, sociales et écologiques (Debbou et Chouana, 2003 ; Khelifa et Merouane, 2008). En Algérie, l'Arganier est observé dans le Sud-ouest de la wilaya de Tindouf, depuis le Djebel Ouarkiz, jusqu'à Hamada où il est endémique et il a été introduit dans le plateau de Mostaganem (littoral), et dans la wilaya de Mascara (Milagh, 2007). Aujourd'hui la question reste posée : la culture de l'arganier a-t-elle un avenir en Algérie ? Selon une étude présentée par Mme Soudi Z. de l'Université de Mascara au Congrès International de l'Arganier Agadir (Maroc) qui s'est déroulé du 09 au

11 Décembre 2013, les formations d'Arganier se dégradent d'année en année sous l'effet conjugué de l'accroissement de la population qui s'y installe et de celle des besoins en énergie (utilisation du bois d'Arganier pour produire du charbon). La densité est au-dessous du seuil admissible de 100 arbres/ha et très en dessous des peuplements du Maroc (300 à 200 arbres/ha) (Radi, 2003).

### DÉSINTÉRÊT

Cependant l'arganeraie de Tindouf totalise plus de 50 espèces et sous espèces vasculaires, ce qui explique la richesse botanique de ces milieux aujourd'hui dénudés. C'est aussi, un habitat exceptionnel pour bon nombre d'espèces d'oiseaux et de mammifères des zones arides. Sur le plan faunistique, la zone de l'arganier, catégorisée comme « hot spot » de la diversité biologique, essentiellement représentative des zones arides (Naggar et M'hirit, 2006). L'activité économique est cependant secondaire, la population de Tindouf se désintéresse complètement des produits de l'arganier, c'est seulement les nomades qui à titre individuel récolte les graines et obtiennent de l'huile pour leur besoin personnel (culinaire, médicinal et esthétique). Dans la wilaya de Mas-

cara commune de Oggaz on ne dénombre qu'un arbre d'arganier qui a été planté dans la pépinière en 1986. La région n'a pas fait l'objet d'autres plantations compte tenu de l'importance de l'oléiculture qui ne laisse guère la place à de nouvelle introduction. Dans la wilaya de Mostaganem qui a fait l'objet de plantations expérimentales en 2003 par les services forestiers a constaté le développement bien venant de 6 arbres d'arganier au lieu dit Stidia. Depuis, de nombreuses associations et fondations se mobilisent pour étendre la plantation de l'arganier dans cette région qui pourrait faire l'objet d'une activité économique appréciable pour la population environnante. Compte tenu de l'importance de l'arganeraie en Algérie, le gouvernement a initié plusieurs programmes de plantation et de valorisation de l'arganier. La wilaya de Tindouf a bénéficié au titre du fond de développement du sud d'un montant de 30 millions de D.A pour développer la culture de l'arganier qui a connu un net recul ces dernières années, en raison des conditions climatiques, de l'arrachage et du pacage illécites. Ce programme (2007-2008) vise, dans sa première phase, la mise en terre de plants de cette espèce arboricole sur une superficie de 20 ha, eu égard à l'expé-

rience menée avec succès, en 2005, au niveau de la pépinière de « Oued Djez » qui a permis la production de 3000 arbrisseaux d'arganier. Pour réussir ce programme, plusieurs opérations ont été enregistrées, à l'instar de la réalisation d'un forage hydraulique et de plusieurs bassins de retenue d'eau dans la région de « Oued El-Ma » qui compte une superficie arganière de 300 ha, avec une densité de 10 à 20 arbres/ha. La wilaya de Mostaganem a aussi fait l'objet de nombreuses plantations dans le cadre de l'activité de plusieurs associations et fondation en faveur de l'arganier. Selon Mme Soudi, la lutte contre la disparition de l'arganeraie ne peut aboutir que si elle s'inscrit dans le cadre et le plan d'une stratégie globale de développement. La perspective de développer la culture de l'arganier dans la région du littoral s'avère possible, mais le développement d'une activité économique ne pourra se vérifier qu'à long terme. Il faut pour cela que les acteurs, les groupes sociaux, soient bien identifiés et prêts à montrer, par le dialogue et la négociation, leur capacité à coopérer. C'est à ce prix que l'arganier, déclaré patrimoine mondial de l'humanité depuis 1998, exercera pleinement son rôle écologique et économique en Algérie.



## APRÈS L'ENLÈVEMENT DE 317 ADOLESCENTES

# Pleurs et angoisse dans le nord-ouest du Nigeria

*Dans les rues de ce village tranquille et très pauvre du nord-ouest du Nigeria, la vie continuait samedi, dans une atmosphère d'anxiété palpable. «En fait, personne ne sait comment les filles sont traitées par leurs ravisseurs, et ça inquiète vraiment tout le monde», confie à l'AFP Bello Gidan-Ruwa, un habitant de Jangebe.*

**A**ssise contre le mur en terre de sa maison, Humaira Mustapha, mère de deux des 317 adolescentes enlevées vendredi par des "bandits" dans le nord ouest du Nigeria, laisse couler ses larmes, indifférente au passage des visiteurs. Hafsa et Aisha, ses deux filles de 14 et 13 ans, dormaient dans leur dortoir de l'école publique de Jangebe, dans l'Etat de Zamfara, lorsque des hommes en armes les ont kidnappées, marquant un nouvel enlèvement de masse d'enfants, au Nigeria. "Dès que je pense à mes filles, une tristesse indescriptible m'envahit", raconte la mère de famille, essuyant ses larmes avec son hijab bleu. "Dès que je sers à manger à leur petite soeur, qui est restée à la maison, je me mets à pleurer, parce que j'imagine la faim et la soif qu'elles doivent endurer", poursuit-elle. "Je n'ai rien mangé depuis leur enlèvement, je ne peux rien avaler."

### UNIFORMES MILITAIRES

Dans les rues de ce village tranquille et très pauvre du nord-ouest du Nigeria, la vie continuait samedi, dans une atmosphère d'anxiété palpable. "En fait, personne ne sait comment les filles sont traitées par leurs ravisseurs, et ça inquiète vraiment tout le monde", confie à l'AFP Bello Gidan-Ruwa, un habitant de Jangebe. "Le gouvernement dit qu'il fait beaucoup d'efforts pour les retrouver saines et sauvées, mais nous les croirons le jour où elles seront libérées", assure-t-il. Dans la nuit de jeudi à vendredi, plus de 100 hommes armés, habillés d'uniformes militaires ont envahi le village, tirant en l'air et provoquant les habitants en criant, ont rapporté des témoins de l'attaque. Personne n'a alors osé sortir de chez lui, et les "bandits" se sont rendus dans les dortoirs de l'école, où ils ont kidnappé les adolescentes, les forçant à repartir avec eux à pied.

### CACHÉE SOUS LE LIT

Environ cinquante d'entre elles ont réussi à s'échapper dans la confusion. "Ils (les assaillants) sont arrivés dans l'école vers 01H00 du matin, et ils nous ont réveillés en hurlant des insultes, et en tirant en l'air", se souvient Shamsiyya Mukhtar, l'une des rescapés. "Je me suis cachée sous le lit jusqu'à ce qu'ils partent, d'autres se sont cachées dans les toilettes", raconte la jeune fille de 13 ans.



"Ca me fait vraiment mal de penser à mes amies, je prie beaucoup pour leur retour, je me sens très seule." Quelques jours après ce nouveau kidnapping de masse d'enfants au Nigeria, la cour de l'école, d'habitude si animée et pleine de vie était totalement déserte. C'est à peine si le bêlement des chèvres, et le chant des oiseaux vient rompre le silence assourdissant qui s'est abattu sur les lieux de l'attaque. Seul le principal adjoint de l'établissement reste là, auprès d'une poignée de personnel de sécurité. A l'intérieur du bâtiment, mais l'établissement disposait d'une douzaine d'ordinateurs et de livres. Beaucoup, dans le nord du Nigeria, région qui compte déjà le plus grand nombre d'enfants déscolarisés au monde, craignent que ces kidnappings découragent encore plus les parents d'envoyer leurs enfants à l'école. "J'aurais encore préféré que mes deux filles soient tuées", confie Abubakar Zaki, père de famille accablé

par la douleur. "Au moins, je les aurais enterrées et je saurais qu'elles sont auprès d'Allah, plutôt que de les savoir entre les mains de bandits".

### APPÂT DU GAIN

Ces groupes armés, qui opèrent le plus souvent pour l'appât du gain plus que par conviction idéologique, terrorisent les populations dans le nord-ouest et le centre ouest du pays, volent le bétail, pillent les villages et organisent des kidnappings contre rançon. Depuis début décembre, ils mènent également des enlèvements de masse d'enfants, comme à Kankara, dans l'Etat voisin de Katsina où plus de 300 jeunes garçons avaient été enlevés. La semaine dernière, le gouverneur de Zamfara Bello Matawalle, d'où étaient originaires les criminels, a accordé l'amnistie à l'un des cerveaux de cet enlèvement, "envoyant le mauvais message" à ces groupes, selon des experts de la région. Après ce nouveau kidnapping de masse vendredi, le président Muhammadu Buhari, très décrié face à la situation sécuritaire catastrophique dans le nord du pays, d'où il est originaire, a assuré qu'il ne "cèderait pas au chantage" des "bandits". **AFP**

### ATTAQUES DES COMBATTANTS ADF DANS L'EST DE LA RD CONGO

## Dix civils tués

Dix civils ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche dans deux attaques attribuées au groupe armé Forces démocratiques alliées (ADF) dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, selon l'armée. "Nous déplorons la mort de huit civils, décapités dans le village de Boyo, ici en Ituri par des ADF (...) qui ont aussi tué deux autres civils par balle à Kainama", a déclaré le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole de l'armée dans la province de l'Ituri (nord-est). "La poursuite de l'ennemi pour nettoyer la zone continue", a-t-il affirmé. Des sources administrative et locales ont confirmé les deux attaques, précisant que des maisons ont également été "incendrées" par les assaillants. Le village de Kainama est situé dans l'extrême nord de la province du Nord-Kivu, à la limite avec l'Ituri. Il est à 5 km de celui de Boyo. Les ADF sont historiquement des rebelles ougandais installés dans l'est de la RDC depuis 1995. Sans s'attaquer à l'Ouganda depuis des années, ces bandes armées commettent régulièrement des massacres sur des civils sans défense depuis octobre 2014 dans la région de Beni et ses environs. L'armée congolaise mène des opérations militaires contre ces ADF dans cette zone depuis fin octobre 2019, sans toutefois avoir pu mettre fin aux massacres. Dispersés par ces opérations militaires, les ADF opèrent désormais en petits groupes mobiles, selon des experts de l'ONU. Après une relative accalmie en janvier, les membres présumés des ADF multiplient des tueries des civils depuis début février dans les territoires de Beni (Nord-Kivu) et Irumu (Ituri, nord-est). Depuis près de trois décennies, l'est de la RDC est déstabilisé par la présence de dizaines de groupes armés locaux et étrangers d'importance diverses. Dans un récent rapport, les experts du Baromètre sécuritaire du Kivu (KST en anglais) ont recensé au moins "122 groupes armés" actifs dans quatre provinces orientales (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika).

### YÉMEN

## Cinq personnes tuées dans une attaque à Hodeida

Cinq civils dont un enfant ont été tués dimanche dans le tir d'un obus à Hodeida, ville stratégique de l'ouest du Yémen, ont annoncé des sources militaires accusant le mouvement armé des Houthis d'être responsable de cette attaque. L'obus a touché une maison près de l'aéroport dans l'extrême sud de la ville portuaire contrôlée par les Houthis. "Cinq civils, dont une femme et un enfant, ont été tués chez eux dans un tir d'obus de mortier", a indiqué un responsable militaire loyaliste, en accusant les Houthis. Les Nations unies se sont inquiétées le mois dernier d'une recrudescence des combats dans la région de Hodeida, affirmant que des milliers de civils étaient en danger. L'essentiel des importations alimentaires du pays et de l'aide humanitaire transite par la région de Hodeida. L'attaque de dimanche intervient au moment où les Houthis mènent une bataille meurtrière pour le contrôle de la province pétrolière de Marib, dernier bastion loyaliste dans le nord du Yémen. Le conflit au Yémen a été déclenché en 2014 par une vaste offensive des Houthis qui se sont emparés de larges pans du territoire, y compris de la capitale Sanaa qu'ils contrôlent toujours. Dans la guerre au Yémen, les forces gouvernementales sont appuyées militairement par une coalition de pays emmenée par l'Arabie saoudite. Le conflit armé a plongé le pays dans la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU, et fait des dizaines de milliers de morts, d'après des ONG internationales, sans oublier les millions de déplacés et une population au bord de la famine.

### POUR NON-RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

## Deux ministres jordaniens démissionnent

Les ministres jordaniens de l'Intérieur et de la Justice ont été contraints dimanche à la démission pour avoir contrevenu aux règles sanitaires en vigueur pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, a indiqué un communiqué du palais royal.

La sanction a été prise par le Premier ministre jordaniens Bisher al-Khassawneh et aussitôt avalisée par le roi Abdallah II, selon la même source. Il leur est reproché, selon une source

gouvernementale, "d'avoir violé la loi d'urgence" pour lutter contre la pandémie. Selon le site d'information jordanien Ammon, le ministre de l'Intérieur Samir Mobaidine et son collègue de la Justice Bassam Talhouni ont assisté à un dîner dans un restaurant d'Amman. Neuf convives ont partagé le repas alors que la loi n'en autorise que six au maximum. En raison d'une recrudescence des contaminations sur son sol, la Jordanie a de nouveau interdit cette

semaine à la population de sortir de chez elle les vendredis, jour de congé hebdomadaire. Pays de 10 millions d'habitants, la Jordanie a enregistré quelque 386.000 cas d'infection dont 4.675 décès, selon le dernier bilan des autorités. Taoufiq Krishan, vice-Premier ministre et ministre de l'Administration locale, a été affecté au ministère de l'Intérieur. Ahmed al-Ziyadat, secrétaire d'Etat aux Affaires juridiques, a récupéré le ministère de la Justice.



ORAN RACONTE SA CITOYENNETÉ

# Création du prix «bon citoyen»

**La Coordination de la citoyenneté durable d'Oran a créé récemment le prix «Bon citoyen» à l'effet d'inciter les citoyens à fournir davantage d'efforts pour concrétiser des travaux de promotion de la ville d'Oran, a-t-on appris samedi du président de la Coordination, Hamid Ghenoune.**

**L**e prix est décerné en échange de la persévérance dans la promotion de la ville d'Oran, dans les domaines sociaux, économiques, culturels, sportifs et autres, a indiqué à l'APS Ghenoune en marge de la deuxième édition de la manifestation «Oran raconte sa citoyenneté», organisée à l'occasion de la Journée nationale de la ville. L'objectif du prix «Bon citoyen» décerné une à deux fois par an, est d'honorer des personnes méritantes qui se sont distinguées par leurs efforts selon leurs spécialités, en plus de motiver les citoyens à œuvrer davantage à promouvoir la ville dans divers domaines pour améliorer les conditions de vie des habitants, a-t-on souligné. A l'occasion de cette édition organisée sous le slogan «Oran raconte sa citoyenneté», la Coordination de la citoyenneté durable a décerné le prix du bon citoyen au défunt Benguesmia Chadli Noureddine, qui fut président de l'association culturelle de la ville d'Oran pour sa contribution à l'animation du mouvement culturel dans la ville, a indiqué le président de la coordination. Cette dernière a décerné, début 2021, le prix «Bon Citoyen» à Leila Zerguit, rédactrice en chef au journal El Djoumhouria paraissant à Oran, qui avait remporté le Prix du président de la République du journaliste professionnel dans sa sixième édition à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la



presse, selon Ghenoune. La rencontre organisée samedi a été marquée par la signature d'une convention entre la coordination de la citoyenneté durable et le centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, dans le but de former des membres de la coordination et des adhérents d'associations versées dans les domaines de la citoyenneté et de la protection de l'environnement. En vertu

de cette convention, qui durera trois ans, la coordination, initiatrice de cette rencontre en collaboration avec le CRASC, œuvrera à la mise en œuvre du projet «Madinati», selon Ghenoune, selon qui la Coordination se concentrera sur l'aspect urbain inclus dans ce projet, présenté à l'occasion de cette rencontre par le chercheur Bendeddouche Djamel du même centre. Cette édition a permis de présenter une conférence sur l'ancrage de la

citoyenneté par Dr Mestari Djillali, directeur du CRASC et la publication de recommandations dont celles de permettre aux citoyens de participer à l'animation de leurs villes, quartiers et villages, d'ancrer l'esprit de citoyenneté et de volontariat dans des projets avantageux pour le citoyen et la société et d'adopter une charte impliquant les jeunes aux ateliers de créativité et d'innovation suivant leurs besoins.

FESTIVAL NATIONAL DES SPORTS ET JEUX TRADITIONNELS PRÉVU LES 26 ET 27 MARS À BECHAR

## Plus de 100 participants attendus

Quelque 150 participants sont attendus au 22<sup>e</sup> Festival national des sports et jeux traditionnels, prévu les 26 et 27 mars à Bechar, selon le président de la ligue de wilaya de cette discipline. «Les participants issus d'une dizaine de ligues de wilaya et clubs de différentes régions du pays spécialisés dans ces jeux et sports traditionnels prendront part aux compétitions prévues au titre de ce festival, parmi lesquelles le matreg (bâton), kora (balle), kherbga (jeu de dames sur sable), sig (bâtonnets de roseaux) et le grimper de palmier», a indiqué Lotfi Mansouri. «Cette manifestation sportive initiée par la Fédération nationale des jeux et sports traditionnels (FNSJT), avec la contribution du secteur de la jeunesse et des sports, a pour objectif d'offrir un espace de compétition aux joueurs spécialisés dans ces disciplines et de contribuer à la pérennisation de ces jeux et sports traditionnels ancestraux», a expliqué Mansouri, également membre du comité d'organisation de cette manifestation. «Diverses autres manifestations culturelles et artistiques seront également au menu de ce festival, organisé aussi à l'occasion de la commémoration du 61<sup>e</sup> anniversaire de la mort au champ d'honneur du colonel Lotfi et ses compagnons au Djebel Béchar (27 mars 1960)», a-t-il souligné. Les compétitions de ce festival, qui seront supervisées par des arbitres et équipes techniques de la FNSJT, se dérouleront à travers les différentes infrastructures sportives relevant du secteur de la jeunesse et des sports à Bechar, a fait savoir le président de la ligue de wilaya des jeux et sports traditionnels.

## PARC NATIONAL DU DJURDJURA Appel à l'arrêt du braconnage

Un appel à l'arrêt de l'activité de braconnage dans le parc national du Djurdjura (PND), au sud de Tizi-Ouzou, a été lancé par les responsables de cette aire protégée afin de sauvegarder la faune locale dont certaines espèces sont en voie de disparition. «En plus du fait que le PND est une zone protégée où la chasse est strictement interdite, nous sommes en période de reproduction de plusieurs espèces», a indiqué à l'APS Mehdi Abdelaziz, responsable du secteur de Tala-Guilef, soulignant que «la période de la chasse est fermée depuis la mi-janvier dernier.

Le phénomène de braconnage a été constaté à différents endroits du parc ces derniers jours, mais la vaste superficie de l'endroit, le personnel ainsi que

les moyens réduits dont nous disposons nous empêchent d'assurer une couverture de l'ensemble du territoire du parc», a-t-il ajouté.

Le responsable a rappelé, à ce propos, que plusieurs espèces, jadis existantes dans ce parc, ont disparu à cause de ces pratiques, citant l'exemple du mouflon à manchettes dont l'extinction a été le fait du braconnage. Le Parc national du Djurdjura renferme 398 espèces dont 138 d'oiseaux, 23 rapaces, 18 diurnes et cinq (5) nocturnes, 30 espèces de mammifères dont cinq (5) ont disparu à l'exemple du lion de l'Atlas et du mouflon à manchettes, 20 espèces de reptiles et 213 d'insectes. Sur un autre chapitre, Mehdi a également déploré «le comportement inélegant de certains randonneurs qui ne se soucient pas de la salubrité des lieux», indiquant que pas moins de 70 tonnes de déchets ont été collectées lors de deux opérations de nettoyage en juillet et septembre derniers. Avertissant, dans le même sillage, contre le danger encouru lors des campings sauvages et les randonnées, surtout en cette période, le responsable du secteur de Tala-Guilef a déploré le fait que «certains randonneurs tentent de défier les lois de la nature en s'aventurant dans des endroits où ils exposent leur vie au danger. Même si aucune perte humaine n'a été enregistrée, plusieurs blessés ont été secourus ces derniers temps, dont certains en extrême, à cause du relief et des conditions d'accès très difficiles», a encore fait savoir Mehdi Abdelaziz.

## Qahwa fi goubli | Introspection s'abstenir...

C'est vrai pour tous ceux et celles réfractaires à l'effort d'introspection de l'autre je parais plutôt froid, impénétrable voire même hermétique. Mais ce n'est là en fait qu'un jugement de valeur dont l'insoutenable légèreté n'a d'égal que celle des autres. Au vrai mon mutisme bien que quelque part substrat de mon atavisme n'en est pas moins cette espèce d'armure étanche qui éloigne d'emblée tout aspirant à mon exploration. Cela je le revendique haut et fort pour la simple et bonne raison qu'il suffit à peine que tu t'ouvres naïvement à l'autre pour que d'emblée il se croit en terrain conquis. Oui j'assume pleinement cette nécessaire distance à ne pas confondre avec froideur qui devrait d'ailleurs baliser toute relation

constructive. Dès lors vous comprendrez peut-être mieux le pourquoi du comment du qui s'y frotte s'y pique. Ceci est d'autant plus vrai que nous vivons une époque si singulière que dès l'instant où on ne s'enferme point dans un moule collectif d'une morne platitude qui plus est on se voit de facto étiqueté, catalogué comme si on était devenu subitement quelque objet insolite de curiosité sinon purement et simplement un véritable phénomène. Hé oui, le genre humain est ainsi fait qu'il n'admet point la nature originale et ou atypique. Tout se passe comme si pareille attitude qui relève pourtant pour vous du naturel participait de quelque crise d'originalité juvénile mal assumée. Il ne vous reste dès lors

comme simple marge de manœuvre et ou alternative que de vous fondre dans la masse. A ce propos et j'ignore le pourquoi du comment, j'allais écrire nasse au lieu de masse... ça sonne presque de la même manière tout en renvoyant un écho fort différent. Car ainsi vont les fantaisies de la langue française. Langue plus étrange qu'étrangère bien sûr... Pour les réfractaires déclarés, elle souille tout simplement nos palais. Pour les modérés, une langue comme une autre ni plus ni moins. Pour autant personne n'a raison et personne n'a tort. Et tout le monde s'en accommode. Tandis que chacun tire la couverture à soi Tapis partout...

A. Zentar

## LOMBALGIE

# Comment ne plus avoir mal en bas du dos ?

**Les douleurs lombaires, en bas du dos, peuvent être très invalidantes et mènent parfois à l'arrêt de toute activité. Or le repos n'est pas toujours le bon traitement : pour guérir une lombalgie, il faut bouger.**

La lombalgie est une douleur située dans le bas du dos, au niveau des vertèbres lombaires. Quand elle survient brutalement, on parle de "lumbago". Elle peut survenir à tout âge et concerne aussi bien les hommes que les femmes. Dans la très grande majorité des cas, la douleur et la gêne vont disparaître spontanément dans 4 ou 6 semaines. Mais lorsqu'elles persistent, la prise en charge devient complexe. Il ne faut pas attendre pour soigner une lombalgie.

## SYMPTÔMES

La lombalgie se manifeste par une douleur localisée au niveau de la partie basse du dos. La douleur peut être augmentée lors de la mobilisation, de la marche ou des efforts ou au contraire améliorée par ces éléments. Inversement, elle peut être calmée par le repos, ou aggravée par celui-ci. Si la lombalgie est aiguë, elle survient dans un contexte classique de faux mouvement ou de soulèvement d'une charge lourde, dos plié. Dans la lombosciatique, la douleur se propage en direction d'une des deux jambes en passant par la fesse.

## CAUSES

- La lombalgie aiguë peut être provoquée par un traumatisme, un effort physique ou au contraire un geste banal, ainsi qu'un trouble psychique comme le stress.
- Il arrive parfois que ce mal de dos survienne sans cause connue. Ce mal de dos est avant tout une défaillance mécanique, et toutes les structures du dos peuvent en être la cause (muscle, ligaments, tendons, vertèbres...). Il peut par exemple être la conséquence d'une hernie discale, qui correspond à une saillie anormale du disque intervertébral situé entre deux vertèbres de la colonne vertébrale, ou de l'arthrose.



- Si la douleur et la gêne dans le bas du dos s'accompagnent d'une douleur dans la jambe, il peut s'agir dans la majorité des cas d'une sciatalgie induite par la compression du nerf sciatique au niveau des vertèbres lombaires. La douleur irradie alors sur tout le trajet du nerf, soit du bas du dos, en passant par la fesse, derrière la cuisse et descend jusqu'au pied (lombo-sciatique). Mais parfois, ce n'est pas le nerf sciatique qui est irrité, mais le nerf crural situé un peu plus haut dans la colonne vertébrale. La compression de ce nerf provoque une douleur dans la hanche, sur le devant de la cuisse et la face latérale du genou

## FACTEURS DE RISQUES

Il existe aussi des facteurs de risque de la lombalgie comme la sédentarité, le surpoids, la grossesse et les tensions. Les mauvaises positions pour porter un objet lourd ou au travail peuvent aussi favoriser le mal de dos. Enfin un mauvais matelas, un mauvais sommier et le port de talons hauts peuvent être des facteurs favorisants.

## DIAGNOSTIC

Lors d'un examen clinique et d'un interrogatoire, le médecin s'assurera qu'il n'existe pas de pathologie sous-jacente pouvant expliquer la lombalgie. Si aucun de ces troubles n'est retrouvé, autre que la lombalgie, le médecin ne prescrira pas systématiquement un examen complémentaire.

## TRAITEMENTS

### Sport

Le traitement de la lombalgie, qu'elle soit aiguë ou chronique, repose sur le soulagement de la douleur par des traitements médicamenteux ou non, et le maintien des activités physiques et professionnelles si possible.

Lutter contre le mal de dos ne passe pas par l'immobilisation, mais bien par le mouvement. S'il est normal de rester alité les 2 ou 3 premiers jours, cette situation ne doit pas se poursuivre car elle est contre-productive.

### LE VÉLO

La pratique du vélo est conseillée en cas de mal de dos. Toutefois, privilégiez le VTC (vélo tout chemin) ou le vélo électrique pour éviter de s'avachir vers le guidon, d'avoir le dos rond et la tête en avant. Ces modèles permettent une position assise où le dos est assez droit. Enfin, essayez de faire des mouvements de pédale réguliers.

### LE YOGA

Le yoga est une discipline qui consiste à travailler sur des postures, entretenir une certaine souplesse et à faire des exercices de respiration.

- Faites attention à ne pas trop forcer sur le dos durant certains exercices d'assouplissement au risque d'accentuer certaines douleurs.

- Évitez de pratiquer le yoga chez vous en suivant des vidéos sur internet ou à la télé et préférez les cours avec un coach qui saura corriger vos postures et vous donner des conseils pour ne pas vous blesser.

### Ceinture lombaire et corset

Le praticien déconseille par ailleurs l'utilisation du corset ou d'une ceinture lombaire. Le corset doit être prescrit en cas de pathologies orthopédiques bien particulières comme une scoliose, l'usage prolongé d'une ceinture lombaire, qui a pour objectif de maintenir le bas du dos, favorise l'atrophie des muscles du dos.

Elle soulagera la douleur efficacement, mais une fois que le patient aura ôté sa ceinture, ses muscles ne pourront plus remplir leur rôle de soutien et la douleur sera toujours là.

### Séances de kiné

En cas de lombalgie chronique douleur et gêne persistantes depuis plus de 3 mois), des séances de kinésithérapie sont conseillées pour soulager la douleur, renforcer les muscles et redonner de la mobilité.

### PRÉVENTION : PRÉVENIR UNE LOMBALGIE

Pour éviter la survenue d'un lumbago, certains conseils sont préconisés comme :

- Porter des choses lourdes à plusieurs. Si quelque chose doit être soulevé, ce n'est pas le dos qui doit forcer mais les jambes : pliez les jambes et faites le mouvement de lever en poussant sur les jambes, en gardant le dos bien droit.

- Un échauffement musculaire est conseillé avant le sport ou les activités physiques sollicitant le dos.

- Pendant l'effort, pensez à bien vous hydrater.

## 8 sports à éviter en cas de mal de dos

- Le tennis : globalement, les sports de raquette ne sont pas indiqués en cas de douleurs de dos. Le tennis, le badminton ou le squash sont des sports asymétriques qui entraînent des torsions au niveau du dos, qui nécessitent de faire des sauts et donc qui créent des impacts pouvant être traumatisants pour le dos.
- L'équitation et plus particulièrement le saut d'obstacles est une pratique qui, en créant des à-coups et des impacts tellement importants, peut tasser le dos.
- La course à pieds entraîne des impacts répétés notamment au bas du dos. Privilégiez plutôt la marche rapide, beaucoup moins traumatisante pour le dos.
- Le rugby provoque des impacts entre les joueurs et est susceptible d'accentuer les douleurs au niveau du dos.
- Les sports collectifs comme le basket-ball, le handball et le volley-ball sont déconseillés en cas de mal de dos. Ces sports demandent de faire beaucoup de sauts, d'impacts au sol, des changements de direction et donc des torsions du dos. Le football entraîne lui aussi des impacts entre les joueurs, des mouvements de torsion et de cisaillement au niveau du dos lors des frappes.
- Les sports de combat comme le judo, le taekwondo ou la boxe sont des disciplines asymétriques : c'est-à-dire qu'elles font travailler plus un côté du corps que l'autre et peuvent créer à terme des déséquilibres de la colonne vertébrale. De plus, il y a des impacts entre les deux adversaires et elles entraînent pas mal de torsions au niveau du tronc.
- Le golf a surtout l'avantage d'avoir des temps de marche très longs et positifs pour le dos. En revanche, les mouvements, notamment celui du swing, restent brusques, traumatisants pour le dos et créent des torsions du dos.
- Les sports motorisés comme le jet ski ou le motocross sont des sports ultra violents pour le dos car ils créent une multitude d'impacts.

## Les meilleurs sports conseillé

Même en cas de mal de dos, pratiquer une activité physique est conseillé. Toutefois, il faut respecter certaines règles pour ne pas risquer d'accentuer les douleurs et se décourager :

- bien s'échauffer avant chaque séance,
- effectuer les mouvements étape par étape en respectant son rythme,
- se faire guider par un coach ou un entraîneur qui sauront donner de bons conseils sur les gestes et les postures et vous permettre de bien préparer son corps et éviter les blessures, surtout au début de la pratique.

### LA MARCHÉ À PIED

La marche à pied et ses variantes comme la marche nordique ou la randonnée sont particulièrement indiquées en cas de mal de dos.

- Dans la mesure du possible, essayez de ne pas porter de sac à dos ou alors un sac le plus léger possible.
- Privilégiez des sorties courtes et régulières (une demie-heure à 45 minutes) plutôt de longues balades de 3 heures.
- Munissez-vous de bonnes chaussures avec un petit talon pour amortir les pas. La

talonnette ne doit pas être trop haute pour ne pas risquer de vous tordre la cheville.

- Veillez à ne pas faire de trop grandes enjambées : cela va tirer au niveau des hanches et amplifier les douleurs au niveau du bassin et de certaines vertèbres lombaires. Faites plutôt des petits pas plus rapides.

### LA NATATION

Le dos crawlé est particulièrement indiqué en cas de mal de dos.

Cette nage respecte le mieux les courbures naturelles du corps et permet de renforcer la sangle abdominale ainsi que les muscles de la colonne vertébrale.

### L'AQUAGYM

Faire du sport dans l'eau réduit le poids du corps et la sensation de pesanteur.

L'aquagym ou l'aquabike sont souvent dispensés par des coaches qui proposent des exercices qui renforcent les muscles du dos et qui sont adaptés aux personnes ayant mal au dos.

Le conseil : évitez les activités aquatiques qui demandent de faire des mouve-

ments trop brusques et trop rapides comme le water-polo ou le plongeon.

## RÉOUVERTURE DE LA CINÉMATHÈQUE D'ALGER

# De grands classiques à l'affiche

*La cinémathèque lieu-dit emblématique de la capitale (mais pas que) rouvre ses portes sur fond de programmation de grands classiques du septième art. Opportunité idéale pour les nouvelles générations de les découvrir et pour l'ancienne école de renouer avec les temps bénis d'antan...*



**B**onne et réjouissante nouvelle à tous les amateurs du septième art version classique qui plus est. En effet la direction de cet organisme (office) à vocation culturelle longtemps fermée au public pour cause de Covid, a eu la bonne idée donc de rouvrir ses portes aux cinéphiles privés de bon cinéma depuis des lustres. Et sans doute frustrés tout autant de ne pouvoir reprendre langue avec leur hobby et passion première. En tout cas voilà qui est de nature à rendre fous de joie tous les cinéphiles jusque-là contraints par la force des choses au visionnage vidéo via internet (sinon les locations de cassettes) un créneau porteur à la faveur de tous les obstacles réels et artificiels qui ont affecté un secteur vital quoiqu'on dise.

### LES HEURES DE GLOIRE DE LA CINÉMATHÈQUE

Car pour notre génération la cinémathèque a connu ses véritables heures de gloire bien avant l'avènement d'abord du terrorisme, ensuite du fameux virus

dévastateur s'il en est en ce qu'il a touché quasiment toute la planète sans distinction de race et ou de religion. Peut-être faudrait-il saisir cette providentielle opportunité pour relancer la machine avec une filmothèque de qualité. C'est d'ailleurs ce qui semble motiver notre ami Salim Aggar ci-devant patron de la cinémathèque d'Alger puisque pour la reprise tant différée, il entend frapper un grand coup en en référant à des films culte dont voici quelques illustrations pour rafraîchir les mémoires en tant soit peu oubliées : « un justicier dans la ville », « le clan des siciliens » pour ne citer que deux repères majeurs du temps béni de la Belle époque. Celle durant laquelle nous avons peut-être vécu les meilleurs moments de notre vie sans que la vie elle-même ne le sache... Celle où le rapport à la cité fut-elle Alger, Oran, Constantine, Tlemcen, Tizi-Ouzou ou encore Annaba, revêtait un tout autre aspect en fêtant avec l'art et la manière la culture rayonnante qui prévalait alors. Et éclaboussait, de facto, tout le pourtour méditerranéen, voir bien au-delà puisque nos illustres

hôtes lors des festivals accourraient quasiment des quatre coins de l'univers. Pour nous faire découvrir et profiter autant de leur talent connu et reconnu que de leurs idées déjà si novatrices et hardies pour l'époque, toujours la Belle s'entend. Et Boudjemaa Karèche vigile précieux de ce haut-lieu, figure emblématique de la culture s'il en est, était le profil tout indiqué pour donner à voir et promouvoir notre cinéma.

### INONDER LA CITÉ DES LUMIÈRES DE L'EMPREINTE CULTURELLE

De son temps on ne lésinait point sur les moyens pour inonder la cité des lumières d'une empreinte culturelle tout en reliefs et qui plongeait jusque dans le substrat sinon les entrailles de la capitale qui méritait amplement cette distinction. Car pour construire une belle cité comme celle d'antan, il convient de poser les préalables incontournables : éclairage nocturne conforme aux normes, sécurité garantie, protection des biens et des personnes, bref tous les garde-fous qui font tout simplement de la cité une authentique cité. Au demeurant et ceci expliquant cela, les Algérois ne jureraient que par leur cité tandis que les touristes attirés par la beauté fascinante de notre pays ne rataient aucune occasion de s'en venir en groupes ou à titre individuel jouir pleinement de l'atmosphère douceuse ambiante. Mais il serait subjectif de ne relever ce constat attractif que pour ce qui a trait à la capitale. Tant toutes les grandes agglomérations de la république baignaient dans cette atmosphère de liesse et, corollaire immédiat, festive. Aujourd'hui l'espoir d'un retour des beaux jours se pose de plus en plus comme une certitude au grand dam du stress suffocant qui n'a que trop sévi jusque-là. Et le directeur de la cinémathèque corrobore ce nouvel état de fait en se voulant plus optimiste que jamais, conscient, quelque part, que le plus étonnant reste à venir. Et les cinéphiles qui ne demandaient qu'à voir ont déjà perçu les frémissements d'une institution jadis culte par tout l'investissement consenti par ses illustres devanciers pionniers des fameux ciné clubs qui plus est et dont il a l'immense responsabilité et non moins insigne privilège de sortir de l'ostracisme sinon de la léthargie préjudiciable s'il en est mais tout autant indépendante de sa volonté. Et lorsqu'on connaît sa passion pour le septième art dont il aura été un serviteur et un fan, gageons alors que le printemps n'en sera que plus beau...

Amar Zentar

### Reprise sur fond de films policiers

Une sélection de projections dédiée au film policier a débuté samedi à la salle de la cinémathèque d'Alger qui a repris ses activités dernièrement, a indiqué l'établissement dans un communiqué. Au programme, quatre films sont proposés aux cinéphiles, invités à suivre ces projections prévues jusqu'à mardi, précise-t-on.

"Un justicier dans la ville" (1974) de Michael Winner, "Le clan des siciliens" (1969) de Henri Verneuil, "La maison sur la plage" (1955), de Joseph Pevney et "Tueur d'Elite" (1975) de Sam Peckinpah sont au menu de ces projections, programmées à raison de deux séances par jour.

Les projections de films dans les salles de cinéma relevant du ministère de la Culture et des Arts ont été suspendues en mars dernier dans le cadre des mesures préventives liées à la lutte et à la prévention contre la propagation du coronavirus en Algérie.

## "DIGITAL GATE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL": 17 courts métrages en compétition

Le "Digital Gate International Film Festival" annonce la sélection de 17 courts métrages sur la base de 31 films en provenance de 15 pays pour l'édition du mois de février, a-t-on appris auprès des organisateurs. Les organisateurs soulignent une forte participation des réalisateurs des pays arabes à l'instar de l'Algérie avec 6 films, l'Égypte et la Tunisie qui ont soumis 5 films chacune en plus de la participation pour la pre-

mière fois de réalisateurs de Slovaquie et des Philippines. Les organisateurs ont également reçu des films de cinéastes indiens, afghans, français, américains ou encore syriens. La sélection de cet édition compte les films algériens "Fantômes" de Zahreddine Djedri, "I will leave ans i will never come back" de Erayeh Ben Driss et "Mania" de Housseem Abbas- si en plus d'autres oeuvres comme "Le verrou" du Tunisien SeifChouk, "Cou-

lourless" de l'Afghan Abdul Hamid Mandgar, "TooLate" de l'Égyptien Hicham Anis, ou encore "5 Stars Rating" de l'Américain Al Mitchell.

Le "Digital Gate International Film Festival" est le premier festival virtuel mensuel dédié au court métrage en Algérie créé, en avril 2020, par le cinéaste algérien DalilBelkhouidir en partenariat avec de nombreux festivals étrangers.

TISSEMSILT

### Présentation en avant-première de la pièce théâtrale «El Mersat»

La pièce théâtrale "El Mersat" produite par l'association culturelle "Echo d'arts" de Tissemsilt a été présentée en avant-première, samedi, à la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" du chef-lieu de wilaya.

L'œuvre théâtrale écrite par le président d'association, Rachid Harouche et mise en scène par Rabah Hella, aborde l'histoire d'un groupe de marins dont le navire perd la boussole en mer ne parvenant pas à accoster pendant des semaines. Une lutte s'engage pour sortir de cette situation et atteindre la terre.

Le président d'association, Rachid Harouch, a souligné que la générale de la pièce "El Mersat" vient pour relancer l'activité théâtrale de son association après une période d'arrêt à cause de la pandémie du Covid-19.

Il est prévu la présentation de cette pièce, qui est une nouvelle production de l'association, prochainement dans des wilayas voisines dont Tiaret et Chlef et lors des prochaines vacances scolaires du printemps aux théâtres régionaux de Saida, Mascara et Sidi Bel Abbès, a-t-il indiqué.

CONCOURS

DE LA CALLIGRAPHIE ET DE L'ENLUMINURE

### Remise des distinctions aux lauréats



Les lauréats du premier concours de calligraphie arabe et de l'enluminure islamique, organisé par le Club algérien de la calligraphie arabe et de l'enluminure islamique et la Fondation "Afak" pour les arts et la connaissance, ont été distingués, samedi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger.

Dans la section "Calligraphie arabe", Said Benabdellah et Djamel Eddine Kara Bernou, se sont partagés la première place, suivis par Mustapha Kouadri à la deuxième place, alors que Hamza Rahmani et Riadh Djabelkhir ont eu droit à des récompenses symboliques.

Les lauréats ont été primés par un jury présidé par le calligraphe-formateur de renom, Mohamed SafarBati après une sélection "très serrée", selon les organisateurs, faite sur 28 propositions issues de différentes villes d'Algérie.

D'un autre côté et dans la section "Enluminure islamique", Asma Meghout, Selma Anfi et Salima Benzineb, ont obtenu les trois premières places respectivement, alors que le jury de cette section, présidé par Amel Difellah, a attribué des prix d'encouragement à Amina Kadi et Ithcen Takdenti.

La plus jeune des participantes à ce concours, Sirine Baba Hadji, mise à l'honneur par le président du Club algérien de la Calligraphie arabe et de l'Enluminure islamique, Mohamed Benganif, a également eu droit à une récompense symbolique.

Exposées au public, les six œuvres primées des deux concours, exécutées pour retranscrire les versets du saint Coran, ont embelli l'espace de la scène, sur laquelle s'est produite, à différents moments de la cérémonie, la chorale "El Besma pour l'art et l'authenticité" et les "mouchids" aux voix présentes et étoffées, Mohamed Grari, Ibrahim Boulanaâche, Mohamed Abi Smail et Zoheir Babeker.

JS KABYLIE

# Iboud : «Battre le MCA à dix, une véritable performance»

**Les Canaris ont décroché leur quatrième victoire à l'extérieur en championnat.**

La JS Kabylie voyage bien cette saison et elle l'a confirmé, samedi à Alger, en remportant le Clásico contre le MC Alger sur l'arène du 5-Juillet. Les Canaris ont décroché leur quatrième victoire à l'extérieur en championnat. Ils sont redevenus la bête noire du Mouloudia.

«Cela fait un bon moment que le MCA n'a pas battu la JSK, soit depuis notre arrivée aux commandes du club en 2017. Ce n'est qu'une confirmation, donc. Battre le MCA à dix est une véritable per-



formance pour nos jeunes qu'on a condamnés et sous-estimés au départ. La touche de Denis Lavagne et de son staff est apparente et prouvée», se réjouit le porte-parole de la JSK, Miloud Iboud. Les camarades de Rezki Hamroune ont réussi la passe de trois et ils aspirent à une quatrième victoire de suite en Ligue 1, ce vendredi à Tizi Ouzou, face à l'O Médéa, en perte de vitesse. «La victoire à l'extérieur n'est bonne et précieuse que lorsqu'on la confirme à domicile. On doit confirmer, vendredi, face à l'OM», lance le latéral gauche Walid Bencherifa, toujours au four et au moulin. Expulsé, samedi, pour cumul de cartons, le jeune latéral droit Ahmed Kerroum va rater le choc contre l'OM. Il sera remplacé par Racim Mebarki ou Malik Raiah.

L. B.

TUNISIE

## Le Club Africain doit payer 181 000 euros à Belkhiter !

La commission des litiges de la FIFA a donné gain de cause au latéral droit du CR Belouizdad, Mokhtar Belkhiter, et sommé la direction du Club Africain de la Tunisie de lui verser la somme de 181 mille euros, dans un délai de 45 jours. Belkhiter avait résilié son contrat avec le Club Africain en mai 2020 et saisi la commission des litiges de la FIFA pour le paiement de ses salaires. Les dirigeants clubistes chercheraient, selon des médias tunisiens, à trouver un accord à l'amiable avec le défenseur du CRB pour lui verser ses salaires par tranches, afin d'éviter de nouvelles sanctions de la FIFA. Le CA risque une interdiction de recrutement pendant trois mercats s'il ne paye pas Belkhiter dans les délais fixés par l'instance suprême du football mondial.

L. B.

MONTPELLIER

## Der Zakarian critique Delort !

L'entraîneur de Montpellier, Michel Der Zakarian, estime que son international algérien Andy Delort peut faire mieux encore s'il se soucie un peu plus de son hygiène de vie. «Si Andy était encore plus assidu dans son hygiène de vie, il serait encore meilleur et encore plus leader. C'est un garçon que j'adore. Mais si on veut durer longtemps, faire des saisons pleines, il faut être beaucoup plus sérieux. On a eu beaucoup de discussions sur ce point. Andy a énormément progressé depuis son arrivée, techniquement, dos au jeu, il perd moins de ballons, joue beaucoup plus juste. Ce sont ses meilleures années, hormis sa saison à Caen. Avec Téli, ils sont dans leur famille ici et ils veulent prouver», a confié le driver du MHSC au Midi Libre.

R. S.

LIGUE 2

## Un arbitre agressé et un ramasseur de balles pas comme les autres !

En dépit du huis clos, la violence continue à sévir dans le football algérien. Un arbitre a été agressé, samedi, lors du match entre le WR M'Sila et l'ES BEn Aknoun, comptant pour la troisième journée du championnat de Ligue 2 (Groupe Centre). Un joueur du WRM a agressé l'arbitre, en l'occurrence M. Bahloul, qui a arrêté la partie au moment où les locaux sont menés au score (3-2). L'agresseur risque une lourde sanction, voire une radiation à vie. Cette troisième journée a été également marquée par le surprenant comportement d'un ramasseur de balles du HB Chelghoum Laïd qui a pénétré sur le terrain pour suppléer le gardien de but de son club et dégager le tir d'un attaquant du MSP Batna qui se dirigeait vers la

cage vide. Une scène surréaliste qui fait le buzz sur les réseaux sociaux. L'arbitre a sifflé un penalty en faveur des Batnéens qui l'emportent sur le score de 5 buts à 3. C'était un match de la catégorie des U21.

### CARTON PLEIN POUR L'USC

La troisième journée de Ligue 2 n'a pas apporté de grands changements au classement des trois groupes. L'US Chaouia et l'USM El Harrach restent en tête des groupes Est et Centre leur groupe, alors que trois équipes se partagent la première place du groupe Ouest. A l'Est, l'US Chaouia réussit le carton plein en enchaînant une troisième victoire consécutive, aux dépens devant le MO Constantine (1-2). L'USC possède

deux points d'avance sur le DRB Tadjanet, vainqueur (1-0) en déplacement face à l'AS Khroub (0-1). Au Centre, l'USM El Harrach a remporté (1-0) le choc face à la JSM Béjaïa (1-0) et il a deux longueurs d'avance sur le RC Kouba qui a arraché le nul (0-0), à Blida, contre l'USM Blida (0-0), le RC Arba et l'IB Lakharia vainqueurs, respectivement devant le CR Béni Thour (0-2) et l'Amel Boussaâda (0-3). Dans le groupe Ouest, l'ASM Oran partage la première place avec le SKAF Khemis et le MCB Oued Sly. La quatrième journée de la Ligue 2 aura lieu les 5 et 6 mars. Les matchs du groupe Est sont prévus vendredi, ceux du Centre et de l'Ouest se dérouleront samedi.

L. B.

CAN 2021 DES U17

## La Covid-19 chamboule la préparation de l'EN

Le plan de préparation de la sélection algérienne U17 de football pour la CAN 2021 est complètement chamboulé par la Covid-19 et la décision des autorités algériennes de fermer les frontières aériennes durant tout le mois de mars. Ainsi, les deux matchs amicaux programmés à Alger face à la sélection ivoirienne sont annulés, a-t-on annoncé sur le site internet de la FAF.

«En raison de la décision des hautes autorités de l'Etat d'annuler tous les vols réguliers envers l'Algérie, la sélection nationale ivoirienne des U17 ne peut se déplacer à Alger pour affronter, en amical, son homologue algérienne les 4 et

mars 2021. L'annulation de cette double confrontation amicale qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de notre sélection en prévision de la CAN TOTAL U17 qui aura lieu au Maroc le mois prochain (du 13 au 31/03/2021) a amené la Fédération algérienne de football de revoir son programme», a-t-on précisé dans le communiqué de la FAF qui prévoit deux rencontres amicales pour les petits Fenecs au Maroc, avec rapprochement de la date du départ de la délégation algérienne au Royaume Chérifien, fixée initialement au 10 mars.

«Deux matchs sont à l'étude, mais qui cette fois auront lieu au Maroc avec un

départ de la délégation algérienne avant la date prévue au préalable», a-t-on souligné dans le même communiqué.

Le staff technique national que dirige Mohamed Lacete attend l'arrivée des joueurs binationaux pour entamer le dernier stage de préparation pour la CAN 2021 où l'EN évoluera dans le groupe B avec ses homologues du Nigeria, de la Tanzanie et du Congo.

Les jeunots de Lacete entameront la compétition le 14 mars face aux Congolais avant d'en découdre avec les Tanzaniens et les Nigériens les 17 et 20 mars respectivement.

L. B.

MANCHESTER CITY

## Mahrez is back !

Ryad Mahrez retrouve sa place de titulaire et sa verve à Manchester City. Mahrez a été décisif sur les trois derniers matchs des Citizens en signant un but face à Everton, et deux passes décisives contre Arsenal et West Ham, portant son capital à six buts et quatre passes décisives. Pep Guardiola a salué son sang-froid. «Sur l'action du deuxième but, Mahrez s'est montré très calme. Le bon tempo, la bonne passe, la bonne finition, ce sont des choses qui arrivent parfois», dira le driver de Manchester City qui a remporté, samedi, une 20e victoire de rang, toutes compétitions confondues. Guardiola a décroché, lui, sa 200e victoire en 273 rencontres sur le banc de Man City. Il a battu le record détenu par Mourinho (309 matchs).

L. B.



AVIRON (MONDIAUX EN SALLE)

## Une médaille de bronze pour Amina Rouba

La rameuse algérienne Amina Rouba a décroché, samedi, la médaille de bronze de l'épreuve Léger 500 m des Championnats du monde d'aviron en salle (ergomètre) à distance. Amina Rouba a parcouru la distance en 1:38.1, derrière la Britannique Anna Hughes-Davies (1:36.6) et la Tunisienne Krimi Khadija (1:37.3). C'est la deuxième médaille de l'Algérienne dans cette compétition qui prend fin samedi, après avoir remporté, mercredi dernier, l'argent de l'épreuve de 2000 m léger Master (30-39 ans). Son compatriote Sid Ali Boudina avait décroché lui le bronze de l'épreuve de 2000 m léger, grâce à un chrono de 6:12.3. Il a été devancé par l'Allemand Florian Roller (6:09.4) et l'Italien Martino Goretti (6:10.7). Une sélection algérienne composée de dix rameurs prend part à cette compétition inédite qui regroupe 935 athlètes originaires de 63 pays. La Fédération internationale des sociétés d'aviron (World Rowing), une des rares instances internationales ayant réussi à organiser ce genre de challenge virtuel, difficile sur le plan technique, a lancé cet événement de participation mondiale à distance (Covid oblige) qui conserve toute la haute qualité de présentation et de compétition des précédents Championnats du monde.

ATHLÉTISME

## Un nouveau record pour Souad Azzi

La marcheuse Souad Azzi a signé un nouveau record d'Algérie du 5 000 m marche, samedi à Souk El Ténine, à l'occasion du championnat hivernal de la wilaya de Béjaïa, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Avec un temps de 22 minutes et 57 secondes, la sociétaire du Mechâal Baladiat Béjaïa (MBB) a amélioré de 18 secondes l'ancien record national de la discipline (23.15) détenu par Dounia Kara et réalisé en juillet 1996 à Yaoundé (Cameroun).

## FC BARCELONE

# La stat hallucinante de Messi

**En 42 rencontres disputées face à Séville, Messi a trouvé le chemin des filets à 38 reprises et délivré 19 passes décisives.**

**S**amedi après-midi, lors de la victoire du FC Barcelone sur la pelouse du FC Séville (0-2), à l'occasion de la 25<sup>e</sup> journée de Liga, Lionel Messi s'est illustré d'abord en première période en délivrant une passe décisive à Ousmane Dembélé. Puis en fin de partie avec une nouvelle réalisation. Ce n'est pas la première fois que « La Pulga » fait des misères à cette formation andalouse.

Cette dernière est même la victime préférée du crack argentin. En 42 rencontres disputées face à Séville depuis le début de sa carrière, le sextuple Ballon d'Or a trouvé le chemin des filets à 38 reprises et délivré 19 passes décisives. Titanesque. A la fin du match, le coach sévillan Julen Lopetegui ne s'est pas trompé en rendant un vibrant hommage à son bourreau. « Pour moi, Messi est le meilleur joueur de l'histoire, a ainsi affirmé l'ancien entraîneur du Real Madrid. C'est un plaisir de le voir jouer. Personne n'a créé de différences avec autant de constance et dans tous types de scénario comme lui. » Messi se rapproche doucement mais sûrement d'un record détenu par son éternel rival Cristiano Ronaldo. La Pulga totalise 463 buts en grands championnats, tous inscrits sous la tunique des Blaugrana en 508 matches. En parallèle, son rival portugais affiche un total de 465 buts en 847 matches. Seulement deux petites unités séparent ces deux grandes légendes du football. Un record qui promet d'être palpitant à suivre lors des prochaines saisons.

## GRIEZMANN AU PLACARD

L'avenir d'Antoine Griezmann s'est brusquement assombri en cette fin du mois de février. Alors qu'il effectuait un bon début de saison avec douze buts et dix passes décisives au compteur, en trente-cinq sorties avec le Barça (toutes compétitions confondues), voilà que le champion du monde tricolore est retombé dans l'anonymat. Pire, son entraîneur l'a placé sur le banc au



coup d'envoi des deux dernières sorties barcelonaises. Un véritable désaveu. Le problème pour « Grizi », c'est qu'il n'a plus marqué lors de ses six dernières rencontres disputées avec les Blaugrana. Un manque d'efficacité problématique pour Ronald Koeman qui lui avait donc préféré Martin Braithwaite il y a une semaine face à Elche. Derrière, le coach catalan avait forcément dû éteindre les premières braises d'une nouvelle polémique en déclarant qu'il « avait besoin de quelqu'un de plus rapide qu'Antoine (Griezmann) », raison de son choix pour Braithwaite.

## DEMBÉLÉ BRILLE

Le Néerlandais avait une nouvelle excuse avec un choix de système de jeu en 3-5-2 qui ne laissait pas de place à « Grizi ». Et c'est un autre Français, Ousmane Dembélé, qui a su en profiter avec un but inscrit à la demi-heure de jeu. Sur le banc, Antoine Griezmann n'a pu que regarder son équipe sans disputer la moindre minute. Après une saison 2019-2020 des plus compliquées sous l'ère Setien, Griezmann pensait enfin avoir consolidé sa place dans l'esprit de Ronald Koeman. Les récents événements lui ont prouvé le contraire. Reste désormais à l'ancien de la Real Sociedad de se remettre au travail afin de retrouver l'efficacité qui lui permettra de réintégrer le onze titulaire du FC Barcelone.

## PSG- BARÇA

# Neymar incertain

Deux semaines et demie après sa blessure aux adducteurs, Neymar Jr est toujours sur la voie du retour avec le Paris Saint-Germain. Il est même dans les temps, comme l'avait confirmé Mauricio Pochettino en conférence de presse vendredi. « Il suit les protocoles mis en place par le staff médical et la performance. Il était sur le terrain aujourd'hui et s'est entraîné individuellement. Il a effectué quelques exercices, il est dans un bon état d'esprit et est dans les temps fixés pour sa récupération », avait confirmé le coach argentin, pour saluer le retour de Ney. Il reste désormais une dizaine de jours pour que Neymar soit prêt pour le huitième de finale retour de Ligue des champions face au FC Barcelone. Mais vu le score du match aller (1-4), le PSG ne va prendre aucun risque avec son joyau brésilien, c'est entendu. C'est pourquoi, selon Canal+, il n'y aurait que 10% de chances que Neymar soit sur la pelouse du Parc des Princes le 10 mars prochain, en tenant compte de tous les éléments. Concernant les autres blessés parisiens, qui sont nombreux en ce moment, il reste aussi des incertitudes. Marco Verratti, qui a reçu un coup sur le pied, pourrait également manquer le déplacement à Bordeaux mercredi, tout comme Alessandro Florenzi. En revanche, Pochettino peut espérer récupérer Mauro Icardi, qui souffrait d'une gastro-entérite. Et Leandro Paredes, lui, aura purgé sa suspension.

## BRUNO FERNANDES, LE GROS COUP MANQUÉ

En janvier 2020, Manchester United craquait pour Bruno Fernandes, recruté pour pas moins de 55 millions d'euros au Sporting Portugal. Et les Red Devils ne le regrettent pas. Le génial milieu de terrain de 26 ans est devenu en rien de temps la pièce maîtresse du dispositif mis en place par Ole Gunnar Solskjær. Le Paris Saint-Germain peut quant à lui s'en mordre les doigts... Car avant de rallier l'Angleterre, Bruno Fernandes a été approché par les champions de France en titre, a révélé samedi Thomas Tuchel. A l'époque, Antero Henrique, directeur sportif du club de la capitale entre 2017 et 2019, s'était penché sérieusement sur le dossier. Sans succès. « Nous avons tenté de recruter Bruno Fer-



nandes au PSG. Mon premier directeur sportif à Paris (Antero Henrique, ndlr) le connaissait très bien. Nous nous sommes battus pour avoir un lien avec lui et l'amener à Paris mais il a préféré emprunté un autre chemin », a ainsi confié le coach allemand de Chelsea dans des propos relayés par la BBC. Meneur, buteur, passeur, Bruno Fernandes sait tout faire. Et c'est pourquoi il fait aujourd'hui parti du gratin du football européen. En 39 rencontres de Premier League disputées depuis son transfert à Manchester, l'international portugais a inscrit 23 buts et délivré 18 passes décisives. Impressionnant.

## INTER MILAN

## Martinez compte prolonger

Considéré comme le successeur de Luis Suarez au FC Barcelone, l'été dernier, l'avant-centre argentin est finalement resté en Lombardie faute d'accord entre les deux clubs. À l'époque les Italiens s'étaient montrés intraitables sur le prix demandé à Josep Maria Bartomeu dans ce dossier. En proie à de grosses difficultés financières, les Catalans s'étaient résolus à reporter l'arrivée de celui qui devait épauler Lionel Messi en attaque. Si le Barça est toujours intéressé par le profil du buteur de 23 ans, ce dernier a décidé de donner une autre tournure à sa carrière. Réalisant une très bonne saison avec les Nerazzurri, Lautaro Martinez a inscrit 15 buts et offert 7 passes décisives toutes compétitions confondues. Ayant retrouvé la confiance après un passage à vide dû notamment aux rumeurs de départ, l'Argentin veut désormais continuer l'aventure avec l'Inter Milan. Dans un entretien accordé la Gazzetta dello Sport, « El Toro » a fait le point sur son avenir. « J'avais pris le chemin de Barcelone, je ne sais pas à quel point j'en étais proche, a-t-il expliqué. Mais j'ai été très clair avec Conte. Je lui ai dit: 'Ma tête est ici, c'est une promesse, je ne me laisse pas influencer.' Mais de toute façon maintenant c'est du passé, je prolonge à l'Inter. » Les représentants de l'international argentin et le club de Serie A seraient sur le point de trouver un accord au sujet d'une prolongation de contrat. « Ils trouveront le moment pour l'officialisation, a confirmé Lautaro Martinez. Mon futur est ici, je me vois à Milan pour longtemps. J'aime tout de cette ville. »

## LIVERPOOL

## Gerrard pour succéder à Klopp

Champion en titre, Liverpool a bien du mal cette saison sur la scène nationale. Après vingt-cinq matchs disputés en Premier League, les Reds ne pointent qu'à une modeste sixième place et comptent surtout vingt-deux points de retard sur le leader, Manchester City. Un véritable gouffre qui entraîne forcément quelques remous en interne. La place de Jurgen Klopp n'est pas épargnée. Même si l'entraîneur allemand s'est dit serein et prêt à relever la tête en même temps que son équipe, la direction liverpuldienne aurait commencé à sonder un ancien de la maison au cas où les choses s'empiraient. D'après le Mirror, Steven Gerrard serait donc dans les petits papiers de son ancien club. Mythique milieu de terrain des Reds dans les années 90 et 2000, Gerrard est actuellement aux manettes des Glasgow Rangers qu'il s'appête à mener au titre en Écosse. De son côté, Jurgen Klopp est régulièrement cité pour prendre la succession de Joachim Low à la tête de l'équipe nationale d'Allemagne. Ce dernier est sous contrat jusqu'en 2022 avec la Mannschaft, mais un mauvais parcours lors du prochain Euro pourrait mettre un terme prématuré à son aventure. Le jeu des chaises musicales pourrait alors se mettre en mouvement.

## SCHALKE 04

## L'entraîneur et son adjoint virés

La défaite de trop. Battu par Stuttgart ce samedi dans le cadre de la 23<sup>e</sup> journée de Bundesliga (1-5), Schalke 04 est plus que jamais dernier du championnat d'Allemagne avec une seule victoire au compteur pour six nuls et surtout seize défaites ! Et ce dimanche, le club a décidé d'agir. Via un communiqué, les Knappen ont fait part d'un grand ménage en virant cinq figures du club : l'entraîneur principal Christian Gross, son adjoint Rainer Widmayer, le directeur sportif Jochen Schneider, le préparateur physique Werner Leuthard et enfin le directeur du club Sascha Riether ! Un petit séisme au sein du club de Gelsenkirchen. Reste désormais à savoir si cela va faire changer les choses. Ou pas.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 132 nouveaux cas, 122 guérisons et 4 décès en 24h

ELLES ONT BAISSÉ DE PRÈS DE 60% EN 9 MOIS

# Le manque de liquidités, explicité par la Banque d'Algérie

**L**a liquidité globale des banques a baissé au cours des neuf premiers mois de 2020, passant de 1 100,8 milliards de dinars à fin 2019 à 461,8 milliards de dinars à fin septembre 2020

Dans un communiqué rendu public hier, traitant de l'évolution des situations monétaires et prudentielles à fin 2020, la Banque d'Algérie est revenue, longuement, sur le manque de liquidités qui empoisonne l'économie et ménages algériens. Les données communiquées par la BA, des chiffres vertigineux, renseignent sur l'ampleur de la crise qui affecte, encore, le système bancaire et handicape le financement de l'économie nationale. Selon la Banque d'Algérie, la liquidité globale des banques a baissé au cours des neuf premiers mois de 2020, passant de 1 100,8 milliards de dinars à fin 2019 à 461,8 milliards de dinars à fin septembre 2020. Cette baisse drastique est à mettre en « corrélation », d'après la BA, avec le « déficit courant de la balance des paiements et aux impacts économiques de la pandémie Covid 19 ».

Cette liquidité a commencé à s'améliorer, selon la même source, au cours du dernier trimestre de 2020, sous l'effet des « mesures de politique monétaire » décidées par la Banque d'Algérie en matière de baisse du taux des réserves obligatoires, de l'augmentation des seuils de refinancement des titres publics négociables et de l'allongement de la durée du refinancement de 7 jours à 1 mois et de la satisfaction totale des demandes de refinancement des banques. A fin 2020, la liquidité bancaire a atteint 632,3 milliards de dinars.

Au volet « solidité financière » et « solvabilité », l'analyse de la situation du système bancaire au 30 septembre 2020 des « données provisoires » laisse apparaître, un coeffi-



cient de solvabilité global de 18 % et un coefficient de fonds propres de base de 14 %, des « niveaux largement supérieurs aux minimas réglementaires exigés, à savoir au moins 7 % pour le coefficient des fonds propres de base et 9,5 % pour le coefficient de solvabilité. calculé sur la base des fonds propres réglementaires. La situation monétaire à fin 2020 indique, rapporte le même communiqué, une « reprise de l'expansion de la masse monétaire au sens large M2 », c'est-à-dire, qu'après « avoir enregistré un recul de 0,78 % à fin 2019, la masse monétaire M2 a significativement augmenté à 7,12 % à fin 2020 culminant ainsi à 17 682,7 milliards de dinars contre 16 506,6 milliards de dinars à fin 2019. Hors dépôts des hydrocarbures, elle a augmenté de 9,05 % contre 6,03 % à fin décembre 2019 ».

### 34,73 % DE LA MASSE MONÉTAIRE CIRCULE HORS BANQUES

La circulation fiduciaire hors banques a augmenté de 12,93 %, passant de 5 437,6 milliards de dinars à fin 2019 à 6

140,7 milliards de dinars à fin 2020. L'argent circulant horscircuit bancaire représente 34,73 % de la masse monétaire M2 à fin 2020 contre 32,94 % à fin 2019. Les dépôts à vue ont diminué de 3,22 %, « baisse moindre que celle enregistrée à fin 2019 (-19 %) ». Ces dépôts sont passés de 4 351,2 milliards de dinars à fin 2019 à 4 211 milliards de dinars à fin 2020. En revanche, les dépôts à terme ont enregistré une croissance positive de 3,98 % pour l'année 2020 contre une hausse de 5,71 % une année auparavant.

Les dépôts à vue collectés auprès du secteur public, note la Banque d'Algérie, ont « fortement » baissé de 1780 % à fin 2020. Quant aux dépôts à vue collectés auprès des entreprises privées et des ménages, ils ont augmenté de 10,62 % et 9,01 % respectivement. Les dépôts à terme en dinars collectés auprès du secteur public ont connu, quant à eux, « une baisse de 7,86 % alors que ceux collectés auprès des entreprises privées et des ménages ont enregistré une hausse de 30,53 % et 2,70% respectivement ». Les crédits à l'économie affichent une croissance de 3,05 % en 2020 contre 8,84 % en 2019. Leur encours est passé de 10 857,8 milliards de dinars à fin 2019 à 11 188,6 milliards de dinars à fin 2020. Les crédits accordés en 2020 par les banques aux entreprises publiques, aux entreprises privées et aux ménages ont augmenté respectivement de 2,57 3145 % et 4,15 %. Parallèlement, par secteurs juridiques, les crédits accordés au secteur public « représentent 51,67 % du total des crédits accordés en 2020 et les crédits accordés au secteur privé représentent 43,32 % dont 8,20 % sont accordés aux ménages ».

M. Az

## ALGÉRIE TÉLÉCOM

# Nouvelle offre pour l'internet très haut débit

Algérie Télécom a annoncé, hier, la mise en service d'une nouvelle offre, « Idoom Fibre », destinée aux clients résidentiels et permettant aux abonnés de profiter « pleinement » de la téléphonie et l'internet très haut débit. « Cette offre avantageuse, en vigueur à compter du 28 février 2021, est composée d'un pack d'acquisition incluant les frais de

raccordements, un modem optique et un mois de connexion offert à un débit supérieur à celui souscrit pour seulement 4 500 DA », précise l'entreprise publique dans un communiqué. Idoom Fibre se base sur une technologie FTTH permettant d'« atteindre des débits jusqu'à 100 Mbs, une stabilité et un confort dans les usages », détaille Algérie

Télécom, ajoutant qu'elle affirme, ainsi, « son engagement à ce que le très haut débit soit accessible à l'ensemble des clients ». Pour plus d'informations sur cette nouvelle offre, Algérie Télécom invite ses clients à se rapprocher de ses agences commerciales, à contacter le 12 ou à consulter le site Web: [www.algeriatelecom.dz](http://www.algeriatelecom.dz).

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE Le CRB tombe lourdement en Tanzanie

Après une série de 14 matchs sans défaite, toutes compétitions confondues, le CR Belouizdad concède son premier revers de la saison, en s'inclinant lourdement (5-1), hier après-midi à Dar Es Salam, face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns, dans cette grosse affiche de la seconde journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Pénalisés par la délocalisation du match en Tanzanie, les Belouizdadiens ont vu leur mission se compliquer davantage et d'entrée avec l'expulsion de leur solide défenseur central Keddad, à la 3', pour avoir dégagé le ballon de la main de la ligne de but, provoquant ainsi un penalty victorieusement

transformé par Zwane. Et alors qu'on se dirigeait vers la fin de la première période sur cette petite avance en faveur des Brésiliens de l'Afrique du Sud, le diable de Sayoud a surgi et remis les pendules à l'heure sur un extraordinaire raid solitaire. Nullement affectés par cette égalisation contre le cours du jeu, les Sud-Africains ont repris l'avantage dès l'entame de la seconde période, à la 48', sur un corner repris de la tête par Shalulile. Sept minutes plus tard, Zwane corse l'addition et signe un doublé. Les champions d'Algérie s'écroulent, par la suite, et encaissent un quatrième but à la 75', un but marqué par Maboe, puis un cinquième à la 89' par Romeo qui

enfonce le clou. Mamelodi Sundowns conforte sa place de leader, en portant son avance à quatre points sur le TP Mazembe, et prend, d'ores et déjà, une sérieuse option pour la qualification aux quarts de finale. Relégué à la dernière place, avec un goal-average défavorable, le CRB jouera son troisième match dans cette phase des poules face à Al Hilal du Soudan, le 5 mars au stade 5-Juillet, à partir de 20h. La victoire sera obligatoire pour les gars de Laâquiba pour ne pas compromettre leurs chances dans cette prestigieuse épreuve africaine.

L. B.

## Au fil du jour

### Comme une tissure

Par Rachid Ezziane

« Comme une tissure. Chaîne et trame. Fils serrés, noués, point à point comme une pelote de laine qui tombe, embrouille ses brins et roule dans un coin. J'ai essayé de retisser, sans apprêt, seulement avec le fuseau de ma mémoire. Avec la navette de mes années. Ce qui fut et ce qui est. J'ai espéré des mots sans teinture, qui ne soient ni soie, ni brocard, jamais ; plutôt coton ou laine pure. Je les voudrais, ces mots, droits fermes, sans arrogance. Des paroles pour dire comme une tissure ce que j'avais écrit ou ce qui était intact dans ma mémoire ou encore ce que j'avais oublié, rayé, banni. »

Il s'agit, en fait, comme le précise le titre de ma chronique des mémoires (ouvrage) d'une Moudjahida. Plus précisément d'Eveline Lavalette de son vrai nom, épouse de Abdelkader Safir. Née en 1927 à Alger. Mais « ce livre vient d'un long silence », dit Ghania Mouffok dans sa préface. Car une fois la lecture terminée, on comprend pourquoi et d'où vient ce silence. Eveline Safir Lavalette est certes d'origine européenne, mais dans son sang coule l'amour de l'Algérie, peuple et patrie. « J'ai fait le choix très tôt », dit-elle. Même si elle avait payé le prix, à aucun moment elle n'avait douté de ce choix. Au contraire, son choix d'Algérienne se consolidait à chaque épreuve. Et Dieu sait qu'elle en a eu des épreuves.

« Imaginez un jour ma stupeur — une rédaction dont le sujet était : Décrivez un commerce du village. Pour la première fois de ma vie d'écolière, je n'ai pas eu la meilleure note. J'avais décrit un « café maure » comme on disait alors. Ce café devant lequel je passais tous les jours — le seul commerce arabe de tout le village —, les autres marchands arabes étaient loin de mon trajet. Au fond du café, des braseros, des thèières et des petites cafetières avec manche — des serveurs en serouel blanc avec gilet rouge ou noir, souvent brodé, une belle chéchia rouge sur la tête —, des clients imposants en burnous majestueux, bruns ou blancs. Et comme je m'étonnais d'être la dernière nommée, sans note, l'institutrice m'a dit, tu es hors sujet. Mais je protestais, c'était un commerce. Je ne comprenais pas. L'épicière parlait espagnol avec la plupart de ses clients. Le boucher alsacien parlait son dialecte avec sa femme qui était à la caisse — et la mercière faisait de même, en italien. En fait, on m'enseignait l'indifférence. »

Voilà comment naît l'engagement chez ceux qui se sont abreuvés, par la conscience et le discernement, dès leur enfance. Et quand la conscience prend, l'engagement suit. Et il suit même sans calculer pour ce qui peut arriver. Eveline Lavalette, comme plusieurs autres algériens de souche européenne, va s'engager, corps et âme, et le mot n'est pas fortuit, pour son pays natal jusqu'à son indépendance. Issue d'une famille vivant en Algérie depuis trois générations, elle naît à Alger en 1927. En 1955, elle s'engage pour la cause de l'Algérie et adhère au FLN. Elle aidera quelques têtes de la révolution à se cacher chez elle. Côté Ben M'hidi, Ben Khedda, Abane, Ouamrane et Krim.